



Réseau de recherche "Migration et
urbanisation dans le Sahel"

1947

RAPPORT
DE
RECHERCHE

MIGRATION ET URBANISATION AU MALI

Sékouba DIARRA
Mamadou NADIO

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
(CILSS)

INSTITUT DU SAHEL

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHE SUR
LA POPULATION POUR LE DEVELOPPEMENT
(CERPOD)

MIGRATION ET URBANISATION
DANS LE SAHEL

LE CAS DU MALI

Sékouba DIARRA
Mamadou NADIO

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	1
I. INTRODUCTION GENERALE ET CONTEXTE	3
1-1 Présentation générale	3
1-2 Contexte socio-économique et politique	5
1-3 Les opérations de collecte	6
II. PREMIERE PARTIE : MIGRATIONS:	13
2.1 Historique	13
2.2 Typologie des mouvements migratoires	14
2.4 Conclusion sur les migrations	49
III DEUXIEME PARTIE. URBANISATION: ANALYSE QUANTITATIVE ET QUALITATIVE.	50
3.1 Historique :	50
3.2 Niveaux et tendances	52
3.3 Répartition de la population selon la zone d'habitat	54
3.4 Evolution entre 1976 et 1987 de la population urbaine Selon la taille	55
3.5 Evolution de la population urbaine par catégorie	57
3.6 Caractéristiques de la population urbaine et de la population rurale.	60
3.7 LES RESEAUX URBAINS: phénomène de macrocéphalie et situation des villes moyennes	61
3.8 Les causes et conséquences de l'urbanisation rapide	74
3.9 Conclusion sur l'urbanisation	75
IV INTER-RELATIONS MIGRATION-URBANISATION	76
4.1 Etude du projet urbain de Bamako: 1984.	77
4.2 Etude de l'Institut des sciences Humaines (1984)	77
4.3 L'enquête démographique de 1985	77
4.4 Modalités d'insertion des migrants dans les structures urbaines:	79
4.5 Politiques en matière de migrations-urbanisation	82
V. PERSPECTIVES DE RECHERCHE ET D'ACTION	86
VI CONCLUSION GENERALE :	88

AVANT-PROPOS

Le Mali a longtemps été et demeure toujours un pays à grands courants migratoires tant internes qu'externes. Il a en effet été un trait d'union entre l'Afrique du Nord et l'Afrique du Sud saharienne, et servi de lieu de passage de l'extrême ouest africain vers d'autres pays côtiers du sud à économie relativement plus attrayante comme la Côte d'Ivoire ou le Ghana.

De plus, son histoire marquée de plusieurs royaumes et empires a été à l'origine de vastes mouvements de populations et d'un brassage de multiples ethnies.

D'autre part, les difficultés économiques que connaît le pays contraignent une main d'oeuvre importante à se rabattre vers les villes (exode rural) ou encore vers les pays voisins et même lointains (pays arabes). Cette situation est de surcroît accentuée par les effets d'une sécheresse implacable devenue presque endémique et qui frappe le pays depuis plus d'une décennie.

Ces raisons géographiques, écologiques, politiques, et économiques auxquelles s'ajoutent des raisons sociales, entretiennent une grande mobilité par deux grands types de mouvements :

- Les mouvements traditionnels, assez anciens liés aux coutumes, au mode de vie de la population: nomadisme et transhumance mobilisent maures, touaregs, et peuls; pêche et culture saisonnière déplacent pêcheurs le long des cours d'eau et agriculteurs à certaines périodes de cultures.

- Les mouvements "modernes" plus récents à savoir l'exode rural et les départs massifs vers les pays voisins ou lointains. Ces mouvements, pour la plupart nés de la colonisation (institution de l'impôt monétaire, levée d'hommes, création de nouvelles administrations, etc) ont largement pris de l'ampleur après l'indépendance du Mali et aussi des pays voisins. On peut noter ainsi qu'à l'époque coloniale, des mutations économiques ont transformé les zones Soninké du haut Sénégal (Matam, Kayes, Nioro) en réservoirs de main d'oeuvre. Au début du siècle par exemple, les jeunes étaient requisitionnés pour la construction du chemin de fer du Dakar-Niger et des routes, pour assurer la navigabilité des fleuves et servir dans l'armée durant la guerre mondiale. Aussi les jeunes se louaient aux propriétaires terriens dans les zones arachidières. Dès la construction du port d'Abidjan en 1950, les zones arachidières du Sénégal et de la Gambie furent délaissées en faveur de la Côte d'Ivoire où le nombre d'immigrés s'est accru rapidement.

Tous ces mouvements constituent de sérieux obstacles au développement harmonieux tant des zones d'accueil que des zones de départ qui se "vident" de leur population active en général.

Malheureusement, ces mouvements demeurent encore

insuffisamment connus quant à leurs volumes, causes et conséquences. On identifie tout au plus les grandes régions de départ et les zones ou principaux pays de destination. De plus la mesure même du phénomène pose des problèmes qui diffèrent souvent d'une opération de collecte à une autre.

Les études menées sur le sujet sont assez sommaires. Les enquêtes et recensements déjà menés n'abordent les questions de mobilité de la population que de façon liminaire. Cependant, la synthèse de ces opérations de grande envergure avec les nombreuses petites études menées dans quelques zones spécifiques, pourra permettre de façon significative une meilleure connaissance du phénomène dans notre pays.

Le plan de l'Etude se présente de la façon suivante:

- Introduction Générale et contexte
- 1ère partie: les migrations: analyse qualitative et quantitative
- 2ème partie: urbanisation: analyse qualitative et quantitative
- 3ème partie: Inter-relations migrations/urbanisation
- 4ème partie: Perspectives de recherche d'action.

I. INTRODUCTION GENERALE ET CONTEXTE

Le Mali est un vaste pays (1 240 000 km²) s'étendant entre le 10^e et le 25^e dégré de latitude Nord.

Il est totalement enclavé et fait frontière sur 7 200 km avec sept états: Burkina Faso et Niger à l'Est, Sénégal et Mauritanie à l'Ouest, Algérie au Nord, Côte d'Ivoire et Guinée Conakry au Sud.

Ses deux grands débouchés sur la mer sont Abidjan et Dakar situées respectivement à 1231 km et 1156 km de Bamako.

1-1 PRESENTATION GENERALE

- Le relief est caractérisé par sa monotonie et sa platitude. Ces principaux éléments sont constitués de plateaux latéritiques peu accidentés (max 500 m) qui surplombent de vastes plaines sablonneuses. Les altitudes les plus marquées se situent à la périphérie: contrefort du Fouta Djallon et Mont Manding au Sud-Ouest et à l'Ouest, falaises de Bandiagara (avec 1150 m de hauteur à Hombori) et enfin l'Adrar des Iforas à l'extrême Nord.

- Le climat: chaud et sec (moyennes mensuelles entre 26 et 36°C) est caractérisé par deux saisons distinctes.

.la saison sèche: d'abord fraîche de Novembre à Février, puis chaude de Mars à Juin. Le Mali est balayé en ce temps par le souffle de l'anticyclone de haute pression dirigé sur le Sahara: l'harmattan, un vent du Nord Est qui a un effet déssechant et accentue en Avril-Mai, l'effet des températures élevées qui règnent sur l'ensemble du pays.

.la saison des pluies (hivernage) de Juin à Octobre, le Mali à l'instar du reste de l'Afrique occidentale est soumis à l'alizé austral issu de l'anticyclone établi sur l'Atlantique Sud et qui apporte la pluie.

Les précipitations diminuent en latitude =plus de 1500mm/an sur le Sud de Sikasso et moins de 100mm/an à la latitude de Tessalit.

- En définitive, on distingue trois zones climatiques du Nord au Sud:

.au Nord: le désert (50% du territoire), chaud et sec (32° à 35°C) avec des précipitations irrégulières et violentes (<200mm/an).

.au centre, la zone sahélienne au Nord d'une ligne Kayes-Ségou-Mopti (27% du territoire national, 400mm de pluie par an de juin à septembre)

.au Sud, la zone soudannienne, 23% du territoire recevant 700 à 1500 mm par an (fin Mai début Septembre).

- L'essentiel du réseau hydrographique est constitué par les fleuves Niger (4 200 km) et Sénégal (1 700 km) avec leurs nombreux affluents.

Ces deux fleuves prennent leurs sources sur le versant Nord du Fouta Djallon et leur régime se trouve fortement conditionné par le climat tropical à longue saison sèche qui sévit dans les régions traversées.

Le Mali est divisé en unités administratives allant de la région (plus grande division) au village en passant successivement par le cercle et l'arrondissement. Le pays compte ainsi sept régions plus un district (District de Bamako), 46 cercles, 281 arrondissements et environ 10000 villages. Sa population s'élève en 1987 à 7 620 225 habitants. La répartition par région est présentée dans le tableau ci après:

REGIONS OU DISTRICT	NOMBRE CERCLE	NOMBRE ARROND.	NOMBRE COMMUNE	NOMBRE VILLAGE	POPULATION
KAYES	7	48	3	1532	1067007
KOULIKORO	7	39	2	1899	1197968
SIKASSO	7	46	3	1823	1310810
SEGOU	7	39	2	2167	1339631
MOPTI	8	55	1	2029	1282617
TOMBOUCTOU	5	31	1	1192	459318
GAO	5	23	1	938	380722
DISTRICT DE BAMAKO	-	-	6	-	658275
ENSEMBLE	46	281	19	11580	7696348

La population Malienne se caractérise, comme la plupart des Pays Africains:

d'une part par sa jeunesse (les moins de 15 ans représentent près de 45% de la population totale);

d'autre part par une proportion assez faible de la population âgée de 60 ans et plus (environ 6%).

Cette population est caractérisée également par un taux brut de natalité de l'ordre de 45 pour mille et un taux brut de mortalité d'environ 20 pour mille, ce qui lui imprime un rythme d'accroissement naturel de l'ordre 2,5% par an.

La population se caractérise enfin par un faible taux de scolarisation (environ 30%).

1-2 CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE ET POLITIQUE

Ancienne colonie de l'AOF, le Mali a accédé à l'indépendance le 22 Septembre 1960.

De 1960 à 1968, le pays était dirigé par un régime socialiste caractérisé par une collectivisation des terres et des biens.

Ce pouvoir socialiste était nettement opposé à l'émigration, car les pièces d'identité et d'Etat civil étaient livrées avec parcimonie.

A partir de 1968, le pouvoir militaire s'installe. Le libéralisme de ce pouvoir militaire et l'avènement de la 2ème République ont favorisé les migrations, situation agravée par les nombreuses années de sécheresse.

En 1974, le pays s'est doté d'une constitution et en 1979 on assiste à la création d'un parti unique: l'Union démocratique du Peuple malien (UDPM) avec une Assemblée Nationale et une Direction Nationale appelée Conseil National.

Le Mali se présente comme une juxtaposition d'ethnies se distinguant par la langue et des traits de civilisation, quelques fois par une certaine spécialisation dans un secteur de production; chaque ethnie est organisée selon un système de caste qui privilégie la hiérarchisation sociale fondée sur la division en nobles et gens de castes.

La localisation géographique de certaines ethnies est assez précise: Touareg au Nord, Sonrai dans la boucle du Niger, Saracollé dans la vallée du fleuve Sénégal et au Nord-Ouest, Malinké répartis dans la frontière Guinéenne et Bamako. Par contre certains peuples sont distribués sur des aires beaucoup plus diffuses: c'est le cas des Bambara que l'on retrouve de Bougouni à Niafunké, des Peuls dispersés sur l'ensemble du territoire Malien; quant aux peuples pêcheurs Bozo et Somono, ils occupent linéairement toute la vallée du Niger moyen.

Les genres de vie permettent de distinguer les Sédentaires et les Nomades: (Source: Enquête démographique du Mali de 1985)

Chez les Sédentaires on distingue:

- le groupe Manding (Bambara, Malinké, Dioula), 37% de la population.
- le groupe Soudanien (Saracollé, Songhoi, Dogon), 28% de la population.

- le groupe Voltaïque (Mossi, Sénoufo, Bobo), 13% et quelques populations marginales (Toucouleur, Wolof) 2%.

Chez les Nomades on reconnaîtra les Touaregs, les Maures et certains groupes Peul 20,0% de la population. Toutefois, les vrais nomades seraient beaucoup moins importants si l'on soustrayait les nombreux Peuls longtemps sedentarisés dans les régions de Mopti, Ségou et Sikasso.

Le secteur primaire qui domine l'économie constitue la principale source de revenu pour plus de 85% de la population. Ce secteur est malheureusement tributaire des aléas climatiques et subit depuis plus d'une décennie les effets d'une sécheresse persistante. La production agricole semble cependant revenir à la normale depuis deux campagnes. Ce qui a quelque peu contribué à stabiliser les populations dans les zones rurales.

Les cultures vivrières concernent les mil, sorgho, mais (1 798 052 tonnes sur une surface de 1 807 616 ha en 1989-90) le riz paddy (337 749 T sur une surface de 219 141 ha en 1989-90). Le mil et le sorgho sont de loin les premiers produits vivriers.

Les cultures industrielles les plus importantes sont: le coton 290 166 T sur 247 351 ha, l'arachide 156 983 T sur 134 632 ha, le tabac 462 T sur 214 ha en 1989-90, ensuite viennent le thé et le dah.

A côté de l'agriculture, l'élevage et la pêche occupent des places importantes et constituent des sources importantes d'occupation de beaucoup d'actifs. L'Elevage (environ 5 millions de bovins et 10 millions d'ovins/caprins) représente actuellement un peu plus de 20% de la production intérieure brute (PIB) et près de la moitié de la valeur des exportations. La pêche (environ 100 000 T.), représente près de 3% du Produit National Brut (PNB) et les exploitations de poissons séchés ou fumés sont de l'ordre de 5 à 10 000 T selon les années.

1-3 LES OPÉRATIONS DE COLLECTE

1.3.1. ENQUÊTE DEMOGRAPHIQUE DE 1960-1961

1.3.1.1. Méthodologie

Le champ de l'enquête a couvert l'ensemble du pays à l'exception de l'office du Niger et de la zone nomade du pays. La population de ces deux zones était estimée à l'époque à 200 000 habitants.

L'échantillonnage de cette enquête était différent selon le milieu. Ainsi:

- En milieu rural le tirage était fait au 1/50ème
Exceptions: San, Koutiala (fraction de sondage 1/25ème)
et Haute vallée (fraction 1/10ème)
- En milieu urbain: on procède à un sondage à deux degrés. Au premier degré: tirage d'un centre sur quatre.

Au second degré: recensement au 1/5 des centres tirés. Pour les centres de plus de 10 000 habitants le recensement était au 1/20ème.

Il ya lieu de signaler que dans chaque région, le milieu rural avait été préalablement découpé en grappes d'environ 400 habitants chacune. Quant à la strate urbaine elle a été décomposée en cinq sous strates selon la taille:

- .Sous strate 1: moins de 2000 habitants
- .Sous strate 2: 2000 à moins de 5000 habitants
- .Sous strate 3: 5000 à moins de 10 000 habitants
- .Sous strates 4: 10 000 habitants et plus
- .Sous strates 5: ville de Bamako

1.3.1.2. Concepts et définitions

.Résidence: Ce concept était défini en fonction d'une durée minimale de six mois au lieu d'enquête.

.Milieu urbain: il était composé de l'ensemble des chefs lieux de région et des chefs lieux de cercle qui n'étaient pas chefs lieux de région.

1.3.1.3. Questions posées

Les principales questions posées dans l'enquête démographique de 1960-61 et qui intéressent la migration sont les suivantes:

- Situation de résidence: résident présent, résident absent, visiteur.
- lieu de naissance: deux modalités ont été retenues "né au lieu de résidence", "né ailleurs".
- ancienneté d'installation des résidents non-nés au lieu de l'enquête.
- région de naissance des résidents non-nés au lieu de l'enquête.

de Hause assilée (fraction du même
Excepptioen: San Kongisja (Kiscj)
En militair huijs te priaas efeis

En milieu urbain: un procédé est mis en place.

These centres de bacs de 10 000 habitants le recrue-

some difficulties before I reached it;

Sous critères 4 : 10 000 inscriptions en ligne
Sous critères 5 : 5000 à moins de 10 000 participants
Sous critères 6 : 2000 à moins de 5000 participants
Sous critères 7 : moins de 2000 participants

Y-3-Y-2. Codeable or getable

minimise de six mois au maximum. Réssignance : Ce concept existe déjà en fonction d'une

Même si l'espèce est en voie de disparition dans le sud-ouest des États-Unis, il existe des populations résistantes dans les montagnes Rocheuses et au Canada.

... . C. I. E. D. O. e a c t i o n s b a s e d

Le 1960-61 est donc l'opérateur la meilleure source des connaissances possédées dans l'industrie démodifiée

- Sifurisation en résidences: résident présent, résident absent.

Tien de réaigencie", "ùe siliuts".

J. endogéne, — auquel une partie de l'interprétation des réseignances fourrées au fil de

— résidou de naissance des résidents non-nés au sein de la famille.

- durée d'absence des résidents absents.
- le lieu de destination des résidents absents.

L'analyse de ces questions a distingué les mouvements définitifs et les mouvements temporaires.

1.3.2. RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION DE 1976

1.3.2.1. Méthodologie

C'est la première opération du genre depuis l'indépendance. Elle a consisté à un dénombrement exhaustif de la population.

1.3.2.2. Concepts et définitions

- Résidence: durée d'au moins 6 mois au lieu du recensement
- Milieu urbain: chefs lieux de cercle et localités de 5000 habitants et plus.

1.3.2.3. Questions posées

- situation de résidence: résidents présents, résidents absents, visiteurs
- lieu de naissance: les modalités retenues sont les suivantes: même village, même région, autre région, Afrique de l'Ouest, autres pays.

1.3.3. ENQUETE DEMOGRAPHIQUE DU MALI 1985

1.3.3.1. Méthodologie

Le champ de cette enquête couvrait l'ensemble du pays: milieu rural, sédentaire et nomade et milieu urbain.
Echantillonnage: Enquête par sondage à deux degrés:

1er degré: choix des unités primaires constituées par les SE (sections d'énumération: total 515 SE)

2ème degré: choix des ménages (12 par SE urbaines et 24 par SE rurale. Total 19540 ménages).

1.3.3.2. Concepts et définitions

Résidence: durée de 6 mois.

Urbain: chef lieu de cercles et localités de 5 000 habitants et plus.

Migrants: Tout individu âgé de 15 ans et plus dont le lieu de naissance est différent du lieu d'enquête ou celui dont les deux lieux coïncident mais qui s'est déplacé dans sa vie au moins une fois pour une durée supérieure ou égale à 6 mois.

1.3.3.3. Questions posées.

- Situation de résidence.
- lieu de naissance (région ou pays)
- lieu de résidence il y a un an (juin 84)
- résidence précédente (lieu, milieu, année, travail).
- dernière migration (modalité, cause).
- intention de migrer.

1.3.4. RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 1987

1.3.4.1. Méthodologie:

Dénombrement exhaustif de la population.

1.3.4.2. Concepts et définitions:

Résident: durée d'au moins 6 mois

Urbain: Chef lieux de cercle et localité de 5 000 habitants et plus.

1.3.4.3. questions posées

- Situation de résidence
- lieu de naissance (cercle + pays)
- durée de résidence

1.3.5. ENQUETE MIGRATION DANS LA VALLEE DU FLEUVE SENEGAL (1982/83)

1.3.5.1. Méthodologie

- Champ de l'opération: cercle de Kayes et de Yélimané.
- classement des villages en trois strates: villages représentés en France (plus de 20 représentants), villages représentés en France (1 à 20 représentants), et villages n'ayant pas eu de représentant.
- sondage à deux degrés: au premier degré tirage de 40 villages; au second degré tirage d'un certain nombre de ménages proportionnellement à la taille du village.

- 5 types de questionnaires ont été retenus:
 - * questionnaire village.
 - * fiche collective
 - * questionnaire individuel
 - * questionnaire historique migratoire.
 - * questionnaire analyse économique

1.3.5.2. Concepts et définitions

Résidence: durée d'au moins 6 mois plus l'intention (si la durée n'atteint pas 6 mois).

Résident présent: individu résident dans le ménage et y ayant passé la nuit précédant l'enquête.

Résident absent: individu résident n'ayant pas passé la nuit précédent l'enquête dans le ménage.

1.3.5.3 Questions posées

- Questionnaire village
 - localisation
 - retrospection
 - caractéristiques socio-économiques
 - réalisations collectives et migrations
- Fiche collective (membres du ménage)
 - caractéristiques socio-culturelles et démographiques
 - lieu de naissance (village suivi de l'unité administrative)
 - situation de résidence
 - durée d'absence des résidents absents
 - durée de visite des visiteurs
 - lieu de séjour (résidents absents)
 - lieu de résidence habituelle (visiteurs)
 - résidence antérieure
 - motif de dernière migration
 - durée dans la résidence habituelle
 - résidence il y a 5 ans
 - résidence il y a un an
 - résidence il y a 6 mois.

* résidence sociale individuel

* désemployement maladie militaire

1.3.2.3. Concédée et déclinée

Résidence: durée d'un mois à l'inclusion (si la durée n'est pas de mois).

Résidence présente: individualement dans le monde de la santé basée sur une procédure d'endurance.

Résidence passée: individualement dans la base à la fin de la précédente l'endurance dans le monde.

1.3.2.3. Non-gérée posséder

- résidence sociale ville

- localisation

- répartition

- caractéristiques socio-économiques

- résidences officielles et militaires

- résidence collective (membre du monde)

- caractéristiques socio-culturelles et démographiques

- lieu de résidence (ville, quartier de la ville)

- situation de résidence

- durée d'appartenance des résidences successives

- durée de visite des résidences

- lieu de résidence ultérieure (successives)

- résidence ultérieure

- motif de résidence ultérieure militaire

- durée dans la résidence précédente

- résidence si il y a au moins

- résidence si il y a au moins

- résidence si il y a à moins

1.3.6. ENQUETE STATISTIQUE AUPRES DES PECHEURS 1986 (ORSTOM)

1.3.6.1. Méthodologie

- Champ de l'opération: Delta Central du Niger

Le delta se compose de deux grands ensembles écologiques définis par la possibilité pour les pêcheurs d'exercer leur activité tout au long de l'année (bordure fluviale) ou seulement aux hautes eaux (zones inondables). A l'intérieur de ces deux grands types de milieu on distingue plusieurs strates définies à partir de critères anthropologiques tels que:

- L'occupation plus ou moins constante d'une zone de pêche par des pêcheurs résidents;

- l'intensité d'occupation d'une zone, à divers moments du cycle de pêche, par des pêcheurs étrangers;

- Les différentes panoplies et le rapport pêche/agriculture. Le découpage adopté comporte 5 strates en milieu permanent et 6 strates en milieu temporaire. Chaque strate a été découpée en unités d'échantillonnage, chaque U.E ayant une population comprise entre 1 000 et 2 500 personnes. L'enquête s'est faite en deux passages.

A chaque passage un sondage à deux degrés a été adopté. Au premier degré choix des unités d'enquête par strate avec un taux d'échantillonnage de 12% et 8% respectivement au premier et au second passage.

Au second degré on choisit un échantillon de concessions de pêcheurs dont la taille a été fixée en fonction d'une précision constante. Ainsi 44 U.E ont été échantillonnées au premier passage et 20 au second passage. Le nombre d'unités secondaires a été respectivement de 1778 et 409 concessions pour les premier et second passages.

1.3.6.2. Concepts et définitions

.Grands migrants (G.M): recensés dans un autre cercle que leur cercle d'origine.

. Moyens migrants (M.M): recensés dans leur cercle d'origine mais dans un autre arrondissement.

. petits migrants (P.M): recensés dans leur arrondissement d'origine.

. Longs et courts migrants (L.C.M): absents plus ou moins longtemps (en cumulant le temps déjà passé en migration et le temps supplémentaire prévu).

. Migrants "fixes" ou semi-sédentaires: il s'agit des ménages temporaires qui déclarent un temps total de migration supérieur à un an. On peut les considérer comme s'étant en fait fixés sur leur lieu de migration, même s'ils rendent des visites espacées à leur village d'origine.

1.3.6.3. Questions posées

- lieu de naissance
- lieu de résidence antérieure
- durée de résidence
- lieu de résidence habituelle

1.3.7. Projet de recherche sur l'intégration socio-économique des migrants à Bamako: L'HABITAT SPONTANÉ (1984) par l'ISH et l'Institut de Géographie de l'université d'UTRECHT pays-bas

1.3.7.1. Méthodologie

Enquête par sondage dans les différents quartiers de Bamako regroupés en strates

- quartiers anciens
- lotissements nouveaux
- quartiers spontanés

1.3.7.2. Concepts et définitions

Quartier spontané: Absence de lotissement officiel

1.3.7.3. Questions posées

- histoire migratoire des membres du ménage
- structure socio-professionnelle
- évolution subie par le chef de ménage sur le plan professionnel, familial et de l'habitat.

encontro com o seu vizinho, o Dr. Góes, quando se reuniu no dia 20 de setembro, para discutir os resultados das eleições e a situação política do Brasil.

Depois desse encontro, o Dr. Góes decidiu que não iria mais participar da vida política brasileira, e que voltaria para sua terra natal, o Pará, onde viveu por muitos anos. Ele também deixou o PDS e fundou seu próprio partido, o Partido Democrático Social (PDS).

Partido Democrático Social (PDS)

O PDS é um partido político brasileiro fundado em 1985, com sede na capital federal, Brasília. Seu principal objetivo é promover a democracia, a justiça social e a igualdade entre todos os cidadãos.

Além disso, o PDS também trabalha para a preservação ambiental, a defesa dos direitos humanos e a promoção da cultura brasileira. O partido é composto por pessoas de diferentes origens e crenças, mas que compartilham os mesmos valores e objetivos.

Partido Democrático Social (PDS)

O PDS é um partido político brasileiro fundado em 1985, com sede na capital federal, Brasília. Seu principal objetivo é promover a democracia, a justiça social e a igualdade entre todos os cidadãos.

Partido Democrático Social (PDS)

O PDS é um partido político brasileiro fundado em 1985, com sede na capital federal, Brasília. Seu principal objetivo é promover a democracia, a justiça social e a igualdade entre todos os cidadãos.

Partido Democrático Social (PDS)

O PDS é um partido político brasileiro fundado em 1985, com sede na capital federal, Brasília. Seu principal objetivo é promover a democracia, a justiça social e a igualdade entre todos os cidadãos.

II. PREMIERE PARTIE : MIGRATIONS : (Analyse quantitative et qualitative)

2.1 HISTORIQUE

Le Mali a toujours été un pays à vocation essentiellement agro-pastorale où une très forte proportion de la population vit en milieu rural. Pendant la saison pluvieuse la population est pratiquement occupée à l'agriculture et s'adonne à d'autres activités pendant la saison sèche. Cette recherche d'activités secondaires rémunératrices conduit à un vaste mouvement d'aller-retour entre le village d'origine et d'autres localités tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Ce vaste mouvement est accentué par une longue tradition d'échange et de communication de la population avec l'extérieur ayant pour assise le commerce. On assiste donc à une relative stabilité de la population pendant la période des cultures et à des mouvements pendant l'intersaison, mouvements dont le rythme et l'intensité varient selon les régions et selon les années.

Berceau des grands empires soudaniens qui se sont succédés du 4^e au 19^e siècle le Mali a toujours été un pays de migrations ouvert aux autres pays et dont les grands Dioulas ont toujours sillonné les différentes contrées contribuant ainsi au rayonnement de la civilisation mandingue.

Aussi, le fondement du Mali actuel n'est-il pas le résultat de cet important brassage socio-culturel et politique des divers peuples qui le composent?
L'histoire de l'humanité est faite d'une longue succession de migrations dont les plus anciennes se perdent dans l'inconnu des temps préhistoriques.

Au Mali on distingue:

2.1.1. Les migrations précoloniales: Occasionnées par les guerres et razzias entre différents peuples et qui ont provoqué d'importants mouvements de population. Par exemple, dans le Macina, les raptis, dévastations et massacres qui ont accompagné les guerres peuls et Toucouleurs au 19^e siècle, ont entraîné un exode massif d'une partie des populations vers le bourgou.

Signalons également à cette époque:

- les migrations de famines et disettes provoquées par une pluviométrie déficitaire et l'action néfaste des criquets et oiseaux prédateurs, très fréquents dans les sous-régions,

- les migrations liées à la traite transaharienne qui a duré jusqu'au début du 19^e siècle à destination des pays arabes (Emirats

arabes)

Grâce aux razzias effectués par les arabes, la ponction a été très forte et semblait être plus importante que celle de la traite des noirs pour les pays sahéliens, contrairement aux pays de la côte où la traite des noirs a touché des centaines de milliers de personnes.

2.1.2. La période coloniale: Elle a joué un rôle de premier plan dans les migrations liées au "travail forcé" car l'obligation qui était faite à des villageois de construire les voies de chemin de fer, les routes, les digues, etc. poussait certains habitants à émigrer.

La période coloniale a également favorisé certains courants migratoires en procédant à des colonies de peuplement (colonat agricole) dans certains périmètres irrigués: cas de l'Office du Niger et à peupler certains centres secondaires en contribuant ainsi à accentuer le phénomène de l'urbanisation. Le développement des cultures commerciales au détriment des cultures vivrières dans certains pays (cas du bassin arachidier au Sénégal) et la découverte de l'or dans certains pays, tous liés à la colonisation, ont été des facteurs qui ont donné une certaine impulsion aux migrations.

2.1.2. La période d'indépendance: Où l'on retrouve certaines tendances migratoires de l'époque coloniale, a été porteuse de migrations liées à l'euphorie de la construction nationale avec les travaux de construction, d'irrigation et d'érection de barrages hydroélectriques.

De nombreuses calamités (sécheresse, inondations) ont dû pousser des populations entières à émigrer vers les villes et à l'extérieur du pays, contribuant ainsi à modifier la carte démographique des zones d'immigration.

2.2. TYPOLOGIE DES MOUVEMENTS MIGRATOIRES

L'indépendance a modifié la forme des migrations devenues essentiellement individuelle. Actuellement on distingue plusieurs types de mouvements:

- les mouvements temporaires caractérisés des déplacements de courte durée généralement inférieurs à 6 mois.
On classe dans cette catégorie le nomadisme et la transhumance ainsi que les migrations de pêcheurs et d'autres déplacements particuliers de certaines catégories de population (femmes, enfants etc.).

- les mouvements définitifs caractérisés par des déplacements de longue durée généralement supérieurs à 6 mois. On classe dans cette catégorie l'exode rural.

2.2.1. Mouvements temporaires

2.2.1.1. Contenu et forme de ces mouvements

*** Migrations individuelles**

Elles intéressent quelques individus isolés qui pour des raisons socio-économiques ou politico administratives émigrent pour une durée relativement courte ou parfois prolongée. Ces types de migration ("Navétanes "bonnes" des villes) n'ont de conséquences importantes ni sur la population de départ ni sur celle d'arrivée à cause de leur faiblesse numérique.

*** Les migrations de groupes bien déterminés:**

Elles sont liées à une activité économique et socio-culturelle, il s'agit:

+ Des migrations agro-pastorales et piscicoles:

La recherche de nouvelles et riches terres de culture, pousse beaucoup de paysans à abandonner le terroir villageois épaisé et saturé, pour créer des hameaux de cultures: par exemple dans l'arrondissement de Dioura (cercle de Tenenkou Mopti) à majorité Bambara, 34 hameaux de culture totalisant 641 personnes ont été créés entre 1960 et 1980. (thèse : Nadio 1984). Les éleveurs quant à eux, pratiquent soit la transhumance (cas des Peuls du Delta Intérieur du Niger, sédentarisés au 19^e siècle par Sékou Amadou) soit le nomadisme (cas des chameliers du nord désertique).

Ces formes de migration sont connues depuis la nuit des temps et constituent un genre de vie du peuple nomade.

Dans le cas des Peuls du Delta, la transhumance consiste en un mouvement de va-et-vient des animaux, sous la conduite d'un berger, entre les pâturages du Delta exploitables entre Novembre et Juin et ceux du Méma-Sahel riches pendant la période d'hivernage: Juillet-Octobre. L'ampleur du mouvement dépasse rarement 100 à 150 km. Le nomadisme, lui, se caractérise par des amplitudes plus importantes (plus de 200 km) et mobilise toute la famille nomade à la recherche des points d'eaux, des paturages et des cures salées. C'est un système dans lequel 50% des revenus bruts (auto-consommation et vente) et plus de 20% des revenus alimentaires sont issus directement de l'élevage ou de ses produits dérivés.

La migration de pêche, ou nomadisme piscicole) reste un phénomène essentiel tant du point de vue de l'organisation socio-économique des pêcheurs, que celui de l'exploitation du fleuve. La pêche obéit à un certain nomadisme le long de voies d'eau. On distingue trois grandes étapes de migration de pêche:

. L'étape de saison froide axée autour de la pêche des plaines d'inondation et de la chasse aux "Tinenis" dans les fleuves; d'où une concentration dans les pourtours du Diaka moyen et supérieur, notamment le Macina,

. l'étape de 2ème moitié de décrue et d'étiage, principalement centrée sur la zone lacustre, le fleuve proche en amont, les bras aval, et les lacs comme le Korientzé,

. L'étape d'étiage liée aux pêches collectives des fleuves et des mares.

* **L'exode des enfants**: les deux cas les plus fréquents, ce sont des élèves coraniques (talibabés) qui suivent leurs maîtres d'un village à un autre et le cas de certains enfants qui font, pendant la période de moisson, le tour auprès des parents des villages voisins à la recherche de céréales pour la famille.

* **L'exode des femmes**: la femme n'est pas restée en marge de la crise qui secoue les communautés rurales et qui affecte lourdement les activités auxquelles elle se livrait au titre de la collectivité familiale et à titre personnel = le lopin de terre exploité par elle est devenu presque improductif; le déficit pluviométrique affecte les produits de cueillette (karité, néré) et le filage et le tissage du coton sont devenus une activité économique fort dépréciée.

Afin de résoudre ses problèmes et souvent les problèmes de l'ensemble de la famille, elle a pris le chemin de la ville, ou elle a orienté ses filles vers la ville pour devenir "bonnes". Cette forme de migration est la plus fréquente, mais il en existe d'autres:

- la migration des femmes liées à la dissolution de leur mariage, car en ville, elles peuvent recommencer leur vie.

- elles viennent également en ville pour suivre ou rejoindre leur conjoint (c'est le mari qui décide de migrer).

- le modèle de migration scolaire (cas rare, mais significatif)

- un autre modèle de migration est celui de la commerçante itinérante : pour ces jeunes, ce travail nécessite de fréquents déplacements et si elles continuent dans cette profession, elles sont obligées de migrer.

En conclusion de cette partie de migration de groupes bien déterminés, soulignons le cas des déplacements effectués dans le cadre des visites rendues à des parents, des voyages pour soins médicaux et pour fait de mariage (durée = 2 à 7 jours) et enfin les migrations résultant des échanges entre régions rizicoles et régions de cultures sèches.

2.2.1.2. Niveaux et tendances

Les niveaux et tendances des mouvements temporaires peuvent être appréciés à partir des statistiques sur les résidents absents et les visiteurs. Le tableau ci-après donne la répartition de la population suivant la situation de résidence pour les principales opérations à caractère national.

TABBLEAU I Répartition de la population suivant la situation de résidence et le type d'opération de collecte.

OPERATIONS SIT. DE RESIDENCE	ENQUETE DEMOGRA- PHIQUE DE 1960/61	RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULA- TION 1976	ENQUETE DEMOGRAPHI- QUE DE 1985	RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULA- TION 1987
RESIDENTS PRESENTS (RP)	3384100	5967197	6909859	7166135
RESIDENTS ABSENTS (RA)	100400	427721	298073	454090
VISITEURS (V)	43600	129732	82134	209809
POPULATION RE- SIDENTE (RP+RA)	3484500	6394918	7207932	7620225
RA/RP+RA (en%)	2.9	5.7	4.1	6.0
V/RA (en%)	43.4	30.3	27.6	46.2

Il apparaît à partir de ce tableau que les absents constituent moins de 7% de la population résidente. Leur proportion a subi une certaine évolution, passant de 2,9% en 1960-61 à 6% en 1987.

Par ailleurs on remarque que dans chacune des opérations ci-dessus mentionnées, les visiteurs représentent moins de la moitié des résidents absents.

Si l'on part de l'hypothèse que dans une population fermée où l'on procède à un recensement de la population, le nombre de résidents absents est égal au nombre de visiteurs, on pourrait conclure dans le cas de notre analyse que le déséquilibre constaté entre résidents absents et visiteurs pourrait s'expliquer en grande partie par l'émigration, toutes choses restant égales par ailleurs.

Si l'on examine de près l'évolution du rapport V/RA, on relève une baisse sensible de 1961 à 1976. De 1976 à 1985, le rapport s'est relativement stabilisé autour de 30%, et de 1985 à 1987 on assiste à une hausse remarquable. Ceci pourrait traduire une intensification de l'émigration de 1976 à 1985 suivi d'un ralentissement du mouvement à partir de 1985.

Il y a lieu de noter à ce niveau que le déséquilibre entre effectif des résidents absents et effectif des visiteurs peut s'expliquer à la fois par une sous-estimation des visiteurs et une surestimation des résidents absents avec l'inclusion de certaines absences dépassant 6 mois.

Le recensement général de la population et de l'habitat de 1987 a permis d'éclater la catégorie "résident absent" en deux sous catégories: "résident absent intérieur" (RAI) et "résident absent extérieur" (RAE). De même les visiteurs ont été éclatés en VI (visiteur intérieur) et VE (visiteur extérieur). Le tableau n°2 ci-après concerne cette structuration:

Tableau n°2: Répartition des résidents absents et des visiteurs suivant le sexe.

STATUT SEXЕ	RESIDENT ABSENTS			VISITEURS		
	RAI	RAE	TOTAL	VI	VE	TOTAL
HOMMES	21608	53395	264003	72128	5677	77805
%	(79,8)	(20,2)	(100,0)	(92,7)	(7,3)	(100,0)
FEMMES	162816	13888	176704	91817	6135	979552
%	(92,1)	(7,9)	(100,0)	(93,7)	(6,3)	(100,0)
TOTAL	373424	67282	440707	163945	11812	175757
%	(84,7)	(15,3)	(100,0)	(93,3)	(6,7)	(100,0)

Il ressort de ce tableau que la grande majorité des mouvements temporaires se passe à l'intérieur du pays. En effet les visiteurs intérieurs représentent près de 93% des visiteurs totaux tandis que les résidents absents intérieurs représentent environ 85% des absents. On relève également que la grande majorité des résidents concerne les hommes (près de 60%) tandis que chez les visiteurs on observe le phénomène inverse.

2.2.1.3. Caractéristiques

. Structure par sexes

Tableau n°3: Le tableau n°3 suivant donne l'évolution de la structure par sexe de la population suivant la situation de résidence

ANNEE	1960-1961		1975		1985		1987	
	SITUATION SE RESIDENCE							
RESIDENTS PRESENTS	49,3	50,7	48,2	51,8	48,6	51,4	48,3	51,7
RESIDENTS ABSENTS	63,6	36,4	58,6	41,4	57,9	42,1	59,7	40,3
VISITEURS	47,5	52,5	48,4	51,6	35,8	64,2	47,6	52,4

L'examen de la structure par sexe des résidents absents révèle une large prépondérance du sexe masculin. Le phénomène inverse est observé chez les visiteurs (on observe en effet dans cette catégorie un excédent des femmes sur les hommes). Ce déséquilibre en faveur du sexe féminin pour les visiteurs, pourrait trouver également son explication dans la destination des individus, les hommes se dirigeant essentiellement à l'extérieur du pays tandis que les femmes se contenteraient d'un déplacement à l'intérieur du pays. On relève une certaine stabilité des proportions par sexe d'une année à l'autre ce qui traduit une certaine constance dans la nature des mouvements.

. Situation par région (voir tableau n°4 en annexes)

- La région de Sikasso qui enregistrait en 1976 le plus fort taux d'absence (10,1%) se retrouve en 1987 avec le taux le plus faible parmi toutes les régions (3,9%);
- la région de Mopti, la plus peuplée des régions en 1976 voit son importance relative diminuer en 1987 puisqu'elle occupe la 3ème position. En même temps son taux d'absence subit une augmentation, passant de 6,5% à 7,8%.
- les visiteurs qui ne représentaient que 34,7% des résidents absents dans le district de Bamako se retrouvent à 108% en 1987, ce qui pourrait dénoter une intensification des mouvements temporaires en direction du District de Bamako.

- hormis les régions du Nord (Tombouctou et Gao) où on assiste de 1976 à 1987 à une diminution du taux d'absence et de la proportion des visiteurs par rapport aux absents, dans les autres régions on relève le phénomène inverse.

Ces points saillants nous permettent d'avancer les conclusions suivantes:

. l'augmentation simultanée du taux d'absence et de la proportion des visiteurs (par rapport aux résidents absents) pourrait traduire une intensification des mouvements temporaires à l'intérieur du pays;

. la direction de ces mouvements semble être orientée du Nord vers les régions du Sud, principalement vers la région de Sikasso et le District de Bamako;

. les mouvements semblent avoir particulièrement affecté les régions de Gao et Tombouctou où on enrégistre une diminution de la population de 1976 à 1987.

Structure par âge des résidents absents et des visiteurs

Tableau n°5: Le tableau n°5 ci-après montre l'évolution de la population par âge des résidents absents et des visiteurs de 1960 à 1987.

GROUPES D'ÂGE	RESIDENTS ABSENTS				VISITEURS			
	1960	1976	1985	1987	1960	1976	1985	1987
<15 ANS	30.4	36.5	36.5	29.4	32.7	35.5	41.5	36.3
15 -19 ANS	13.2	15.8	15.0	14.3	16.2	14.4	11.9	13.4
20 -24	15.6	13.2	12.4	15.5	15.6	12.2	15.2	12.5
25 -29	12.7	10.5	10.6	11.1	11.8	10.8	12.9	10.6
30 -39	15.1	12.4	10.9	14.3	11.3	12.8	8.6	12.0
40 -49	7.0	6.0	7.7	8.5	8.3	6.6	4.8	6.6
50 ANS ET +	6.0	5.6	6.9	8.9	4.1	7.7	5.1	8.6
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

En procédant à des regroupements par grands groupes d'âge significatifs, on obtient le tableau:

Tableau n°5 bis

GROUPES d'âges	RESIDENTS ABSENTS				VISITEURS			
	1960	1976	1985	1987	1960	1976	1985	1987
< 15 ans	30.4	36.5	36.5	29.4	32.7	35.5	41.5	36.3
15-29	41.5	39.5	38.0	38.9	43.6	37.4	40.0	36.5
30-49	22.1	18.4	18.6	22.8	19.6	19.4	13.4	18.6
50 et +	6.0	5.6	6.9	8.9	4.1	7.7	5.1	8.6
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Il ressort des tableaux ci-dessus que la grande majorité des mouvements temporaires concerne essentiellement les jeunes et particulièrement ceux de la tranche d'âge de 15 à 29 ans.

Chez les résidents absents on relève une baisse progressive de la proportion des individus âgés de 15 à 29 ans. Cette baisse semble se transporter dans la classe d'âge adulte où on enregistre plutôt une hausse de la proportion de 1976 à 1987. Ce même constat est observé chez les absents de 50 ans et plus.

On pourrait donc dire qu'on assiste à un relatif "vieillissement" du mouvement des résidents absents ce qui pourrait traduire un déplacement de plus en plus fréquent des chefs de ménage suite à une détérioration progressive de la conjoncture économique.

Une étude beaucoup plus fine pourrait confirmer cette hypothèse. Chez les visiteurs le même phénomène est plus ou moins observé.

2.2.1.4. Nomadisme et transhumance

• Historique

Le nomadisme et la transhumance, souvent confondus, sont deux modes de vie des populations à vocation essentiellement pastorale. Ces deux concepts font l'objet des définitions suivantes:

- Nomadisme: mouvement d'ensemble d'un groupe de populations et de son troupeau.
- Transhumance: mouvement d'ensemble d'un troupeau et du nombre requis de gardiens (bergers), le reste du groupe demeurant sédentaire.

Une distinction peut également être faite entre semi-nomades et purs-nomades. Ainsi les semi-nomades sont ceux qui sont

principalement engagés dans le nomadisme pastoral mais qui pratiquent des cultures une partie de l'année.

Quant aux purs-nomades, ils sont engagés dans le nomadisme à l'exclusion de toute autre activité. Traditionnellement les mouvements de nomadisme pur affectent généralement les touaregs et les maures qui "naviguent" principalement dans les zones sahéliennes et sahariennes de l'Ouest et du Nord du pays qui représentent environ 71% de la superficie totale du pays. Ces mouvements sont principalement orientés du Nord au Sud. Durant leur va et vient, les nomades campent une certaine période autour des points d'eau et séjournent plus ou moins longuement au bord des fleuves et des lacs. Les peuls, qu'ils soient du delta central du Niger ou de la zone sèche exondée, descendent en saison sèche le long des fleuves au bord des lacs, notamment le lac Débo et, dès les premières pluies remontent vers le Nord et des fois jusqu'en territoire mauritanien. Ils suivent généralement des couloirs ou aires de transhumance bien déterminés. Dans la région de Koulikoro par exemple, la cure salée les fait remonter en hivernage vers le Nord pour descendre au Sud en saison sèche selon l'axe principal passant par Dilly, Demba, Fallou, Djidiéni, Kolokani vers les rives du Baoulé avec déviation des fois à partir de Demba vers N'golobala, Dombala.

A Mopti le couloir principal de la transhumance est celui allant de Rharous en 7^e région et passant par Bandiagara-Koro-Mopti-Tenenkou vers la Mauritanie.

. Niveaux et tendances

Tableau n°6: Répartition de la population résidente suivant la région et le mode de vie en 1976.

MODE DE VIE REGIONS	SEDENTAIRE	NOMADES	TOTAL	Nomades (%)	Taux de nomadisme (%)
KAYES	847731	25019	872750	5.9	2.9
KOULIKORO	921506	10731	932237	2.5	1.2
SIKASSO	1098068	-	1098068	-	-
SEGOU	1076354	5870	1082224	1.4	0.5
MOPTI	1084613	44428	1129041	10.4	3.9
TOMBOUTOU	333937	156519	490456	36.7	31.9
GAO	187144	183759	370903	43.1	49.5
DISTRICT de BKO	419239	-	419239	-	-
TOTAL	5968592	426326	6394918	100.0	6.7

Avec un effectif total de 426 326 en 1976 les nomades représentaient 6,7% de la population résidente du Mali. Les résultats définitifs du recensement de 1987 donnent un effectif de 317 361 nomades sur une population de 7 696 348, soit une proportion de 4,1% .

On assiste donc entre 1976 et 1987 à une baisse tant au niveau de l'effectif que de la proportion des nomades. Cette baisse traduit-elle un recul du nomadisme au profit de la sédentarisation? On ne saurait l'affirmer catégoriquement. On pourrait cependant dire que la sécheresse et les difficultés de conjoncture économique ont beaucoup joué sur ce mode de vie, contrignant beaucoup de nomades à la recherche de leur survie, à se rabattre vers le Sud à la périphérie de certaines villes comme Tombouctou, Gao, Mopti, Ségou et Sikasso.

Les régions de Tombouctou et Gao qui totalisent à elles seules près de 80% des nomades sont les plus touchées par le phénomène du nomadisme. Elles enregistrent en effet les taux les plus élevés du nomadisme avec 31,9% pour Tombouctou, 49% de la population totale de Gao.

Tableau n°7 Structure par sexe dans les régions à population nomade significative (1976).

REGION SEXE	KAYES	KOULI KORO	SEGOU	MOPTI	TOMBOUC TOU	GAO	TOTAL
MASCULIN	50.6	51.7	51.7	51.0	51.1	51.6	51.3
FEMININ	49.4	48.3	48.3	49.0	48.9	48.4	48.7

On relève une nette prépondérance des hommes dans toutes les régions. D'autres investigations pourront permettre de trouver une explication à ce phénomène.

Tableau n°8 : Répartition de la population résidente suivant la région et le mode de vie en 1987.

MODE DE VIE REGION	SEDENTAIRE	NOMADE	TOTAL
KAYES	1057216	9791	1067007
KOULIKORO	1188271	9697	1197968
SIKASSO	1309357	1453	1310810
SEGOU	1329357	10274	1339631
MOPTI	1223528	59089	1282617
TOMBOUCTOU	363638	95680	459318
GAO	53144	2122	55266
DISTRICT DE BAMAKO	657634	641	658275
TOTAL	7182145	188747	7370892

Tableau n°9: Rapport de masculinité par grands groupes d'âges

Le tableau suivant donne le rapport de masculinité par grands groupes d'âge et par catégorie de population (1976).

MODE DE VIE GROUPE D'ÂGE	NOMADE	SEDENTAIRE	TOTAL
Moins de 15 ans	111.0	101.4	102.0
15-59 ans	101.7	89.4	90.3
60 ans et +	98.6	94.2	94.4
TOTAL	105.4	94.8	95.5

Le rapport de masculinité du groupe d'âge 0-14 ans s'élève à 111% contre 101,4 et 102 respectivement pour les sédentaires et l'ensemble de la population. Cette sous-estimation du sexe féminin à ce niveau provient probablement de la condition faite aux filles: refus de la scolarisation des filles, refus de déclarer les filles jusqu'à leur mariage pour éviter la charge de l'impôt (impôt revenant après mariage à la charge du mari).

Par contre le groupe 15-59 ans se caractérise par un rapport plus équilibré que chez les sédentaires (101,7 contre 89,4). Les migrations masculines à l'extérieur du pays semblent affecter davantage les sédentaires que les nomades.

Chez les 60 ans et plus on relève un déséquilibre en faveur du sexe féminin aussi bien chez les nomades que chez les sédentaires. Ce déséquilibre pourrait résulter essentiellement de la surmortalité masculine aux âges élevés.

D'une manière générale on note chez les nomades un déséquilibre en faveur du sexe masculin tandis que le phénomène inverse est observé chez les sédentaires. Le rapport de masculinité élevé chez les nomades doit être le fait d'une sous estimation de la population féminine particulièrement aux jeunes âges.

Tableau n° 10 : Structure par sexe et âge des nomades en 1976 et 1987

SEXE AGE	RECENSEMENT 1976			RECENSEMENT 1987		
	MASC.	FEM.	TOTAL	MASC.	FEM.	TOTAL
0-4 ANS	19.9	20.2	20.1	19.7	18.3	19.0
5-9	14.6	13.6	14.1	17.9	16.0	17.0
10-14	9.2	7.6	8.4	9.8	8.0	8.9
15-19	8.5	9.5	9.0	7.3	8.6	8.0
20-24	7.7	9.9	8.8	6.3	9.5	7.9
25-29	6.6	8.4	7.4	6.0	8.5	7.2
30-34	7.7	8.3	8.0	6.4	7.8	7.1
35-39	5.4	4.4	5.0	5.2	5.0	5.1
40-44	6.1	5.1	5.6	5.9	5.4	5.6
45-49	3.3	2.4	2.9	3.6	2.8	3.2
50-54	3.8	3.1	3.5	4.0	3.3	3.7
55-59	1.6	1.2	1.4	2.0	1.4	1.7
60 ANS ET +	5.6	6.1	5.8	5.9	5.4	5.6
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

La population nomade se caractérise par sa grande jeunesse. En effet la proportion des moins de 15 ans est passée de 42,6% en 1976 à 44,9% en 1987. D'une manière générale on observe une relative stabilité de la structure par âge et sexe des nomades entre 1976 et 1987. Le déséquilibre en faveur du sexe masculin est beaucoup moins prononcé en 1987 qu'en 1976. Le rapport de masculinité est en effet passé de 105,4% en 1976 à 101,2% en 1987.

2.2.2. MOUVEMENTS DEFINITIFS

2.2.2.1. HISTORIQUE

Les mouvements définitifs concernent la mobilité de la population résidente. Ils sont généralement mesurés par le rapprochement des lieux de naissance et de résidence au moment du recensement. Malgré les insuffisances de cette méthode, la migration durée de vie peut contribuer à une appréciation satisfaisante de la mobilité de la population souvent timidement abordée dans les enquêtes et recensements. D'autres méthodes comme la durée de résidence antérieure ou le lieu de résidence il y a 1 ou 5 ans permettent d'améliorer les statistiques du lieu de naissance.

Il faut signaler qu'avec la persistance du phénomène sécheresse et de la conjoncture économique défavorable, on assiste de plus en plus au Mali à une accentuation des mouvements internes allant des zones relativement défavorables aux zones économiquement favorables. Le phénomène de l'exode rural est à cet effet le plus remarquable.

Au recensement de la population de 1976, les modalités du lieu de naissance ne permettaient pas d'identifier de façon détaillée les lieux de naissance. Par contre le recensement de 1987 est plus explicite. De même l'enquête démographique de 1985 aborde de façon détaillée le phénomène.

2.2.2.2. Niveaux et Tendances

On retient les tableaux suivants

Tableau n°11: Répartition de la population suivant le lieu de naissance et le lieu de résidence (%)

Lieu de Naissance	Lieu de résidence		
	1960/61	1976	1985
Nés au lieu de résidence	78	69,1	80,3
Nés ailleurs	22	30,9	19,7

Le tableau ci-dessus dégage une augmentation de la proportion des migrants durée de vie entre 1960/61 et 1976 et une baisse entre 1976 et 1985. On pourrait penser à priori à une intensification des mouvements en 1976 comparativement à 1960/61 et 1985. Ces deux dernières opérations qui sont de même nature semblent donner des taux relativement comparables. Le recensement semble donc surestimer le phénomène. Dans tous les cas on note une baisse de la proportion des migrants durée de vie entre 1960/61 et 1985 d'environ 2%. Compte tenu de la faiblesse de cette baisse en un quart de siècle, on pourrait conclure à une relative stabilité de la population dans ses traditions de mouvement.

La situation par région est la suivante en 1976:

Tableau n°12: Répartition de la population selon le lieu de naissance

Région	Nés dans la région	Nés ailleurs
Kayes	95,0	5,0
Koulikoro	93,6	6,4
Sikasso	90,9	9,1
Ségou	91,7	8,3
Mopti	95,3	4,7
Tombouctou	96,3	3,7
Gao	97,6	2,4
District	64,9	35,1
Ensemble	97,7	2,3

Ce tableau laisse apparaître des variations remarquables d'une région à l'autre. Le district de Bamako, avec 35,1%, présente la plus forte proportion en migrants durée de vie. Les régions de Tombouctou, Gao, Kayes et Mopti enregistrent les proportions les plus faibles tandis que celles de Koulikoro, Sikasso et Ségou présentent des situations assez semblables. Il faut souligner que ces trois régions jouissent de conditions naturelles et économiques relativement favorables qui font d'elles, des pôles d'attraction secondaires des migrants, le principal pôle d'attraction étant le district de Bamako.

Si nous examinons l'évolution des mouvements entre 1960/61 et 1976 (voir tableau n°11), on constate que la proportion des migrants durée de vie est passée de 36,6 en 1960 - 61 à 30,9 en 1976. Ceci se traduit par une diminution de la proportion des migrants nés à l'extérieur du pays.

Ceci pourrait résulter d'une forte proportion de jeunes parmi les non-migrants et d'autre part d'un retour des migrants suite à l'éclatement de la fédération du Mali et d'autres opérations d'expulsion des maliens de certains pays.

Tableau N°13: Répartition de la population par catégorie de migrants.

Lieu de Naissance	1960/61	1976
Non-migrants	63,4	69,1
Migrants intérieurs	25,2	28,6
Migrants Afr. de l'Ouest	10,4	2,1
Migrants autres pays	1,0	0,2

Données récentes: enquête démographique de 1985 et recensement de 1987.

Ces deux opérations ont abordé de façon plus détaillée le phénomène et permettent certaines analyses particulières contrairement aux opérations précédentes.

- Ainsi l'enquête démographique de 1985 a estimé l'effectif des migrants âgés de 15 ans et plus à 1.522.378 sur une population totale de 7.207.935 soit une proportion de 21,1%. Donc un individu sur cinq âgé de 15 ans et plus est migrant.

- Quant au recensement général de la population de 1987 on peut tirer les tableaux ci-après:

Tableau N°14: Matrice migration. Lieu de Naissance.Lieu de Résidence en 1987.

Rés Naiss	Kayes	Kouli- koro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouc- tou	Gao	District de Bko	Total
Kayes	1007812	10549	6461	6009	2198	440	469	41585	1075523
Kouli	12997	1102250	13655	13162	2309	615	522	80715	1226225
Sikas	2621	11144	1177451	15855	2944	525	546	37011	1248097
Ségou	3381	23486	42415	1227249	13363	1776	1184	49712	1362566
Mopti	1751	5375	18350	27844	1201644	5365	1080	22901	1284310
Tomb	813	3307	4135	19715	38227	441666	5175	13977	527015
Gao	724	1669	1817	3277	5130	5748	366817	5757	390939
Bko	9029	17365	11014	9594	3845	1245	1072	369019	422183
Etran- ger	27879	22823	35512	16926	12957	1938	3857	37598	759490
Total	1067007	1197968	1310810	1339631	1282617	459318	380722	658275	7696348
Solde Mig.	-8516	-28257	62713	-22935	-1693	-67697	-10217	236092	
Taux Mig.	5,6	8,0	10,2	8,4	6,3	3,8	3,7	43,9	

Matrice Migration Lieu de Naissance Lieu de Résidence 1976

Rés. Naiss.	Kayes	Kouli- koro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouc tou	Gao	Distri. Bamako	Total
Même Région	819353	871193	997315	991347	1074798	471953	361522	271423	5858904
Autres Rég.	22077	46018	57093	74782	38302	15223	3556	116397	373448
Etranger	21273	13896	42393	15034	14918	2765	5471	30337	146087
N. D.	10047	1130	1267	1061	1023	515	354	1082	16479
Total	872750	932237	1098068	1082224	1129041	490456	370903	419239	6394918

Il se dégage de ce tableau que la région de Sikasso et le District de Bamako ont une forte population d'individus nés ailleurs. On constate en effet que le nombre d'individus nés dans ces deux entités est inférieur à leur population résidente. Dans les autres régions le phénomène inverse est observé. Ces régions peuvent être plus ou moins considérées comme des "régions de départ" tandis que la région de Sikasso et le district de Bamako peuvent être considérés comme des "Zones d'arrivée".

TABLEAU No 15: Population suivant le sexe et la durée de résidence en 1987.

Durée Sexe	Non Déplacé	<5 ans	5-9 ans	10 ans et plus	N D	Total
Masculin	2.824250	452.817	127.674	237.735	118.715	3.761.191
Feminin	3.040887	387.620	122.454	242.045	134.151	3.935.157
Total	5.873137	840.437	250.128	479.780	252.866	7.696.348

Ce tableau dégage un effectif de 1.823 211 migrants sur une population totale de 7. 696 348 en 1987 soit un taux de 23,7%. Ces migrants sont composés de 51,4% d'hommes et 48,6% de femmes. On peut dire donc qu'en 1987 environ un malien sur quatre est migrant.

2.2.2.3. Caractéristiques

Tableau No 16: Le tableau 16 ci-après donne la répartition de la population résidente suivant le sexe, le lieu de naissance et l'âge en 1976 (en %).

Sexe et Lieu de Naissance	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Né au lieu de recens.	Né ailleurs	Né au lieu de recens	Né ailleurs	Né au lieu de recens.	Né ailleurs
Age						
0-5 ans	87.0	13.0	86.0	14.0	86.5	13.5
6-12 ans	82.9	17.1	80.7	19.3	81.8	18.2
13-19 ans	76.6	23.4	64.8	35.2	70.5	29.5
20-29 ans	68.1	31.9	45.7	54.3	55.5	44.5
30-39 ans	66.8	33.2	43.4	56.6	54.4	45.6
40-49 ans	66.7	33.3	43.9	56.1	55.4	44.6
50 ans et +	69.0	31.0	46.8	53.2	57.6	42.4
Tous âges	75.9	24.1	62.6	37.4	69.1	30.9

On relève une proportion plus élevée de migrants chez les femmes que chez les hommes. Ce phénomène découle pour la plupart des coutumes et traditions malienne (surtout en milieu rural) qui accordent une grande importance à l'exogamie dans le mariage (mariage entre villages voisins).

Par rapport à l'âge, il apparaît que la proportion des migrants durée de vie est nettement plus élevée chez les femmes que chez les hommes à partir de 13 ans. On constate de plus qu'à partir de 20 ans, plus de la moitié des femmes sont migrantes alors que la proportion n'atteint jamais 35% chez les hommes.

Situation par région

Tableau No 17: Répartition de la population résidente suivant le lieu de naissance et la région de résidence en 1976 (%).

Lieu Région	Né dans la rég.	Né ailleurs	Total
Kayes	95.0	5.0	100.0
Koulikoro	93.6	6.4	100.0
Sikasso	90.9	9.1	100.0
Ségou	91.7	8.3	100.0
Mopti	95.3	4.7	100.0
Tombouctou	96.3	3.7	100.0
Gao	97.6	2.4	100.0
District de Bamako	64,9	35,1	100.0

Il apparaît que le District de Bamako, avec 35% se présente avec la plus forte proportion de personnes non-nées dans cette localité.

Les régions éloignées d'accès difficile, (Gao, Tombouctou, Mopti, Kayes) enregistrent les proportions les plus faibles tandis que celles de Sikasso, Ségou et Koulikoro enregistrent des proportions relativement élevées après le district de Bamako. Les régions de Sikasso, Ségou et Koulikoro ainsi que le district de Bamako peuvent donc être considérées comme des zones d'accueil des migrants.

Par ailleurs on constate que seul 2.% de la population est née hors du pays. Ceci dénote que le Mali n'est pas un pays d'immigration.

Tableau n°18 : Structure par sexe des migrants (durée de vie) et des non migrants par région.

Statut Sexe Régions	MIGRANTS		NON-MIGRANTS		ENSEMBLE	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Kayes	52.8	47.2	47.1	52.9	47.4	52.6
Koulikoro	48.7	51.3	48.7	51.3	48.7	51.3
Sikasso	49.8	50.2	48.9	51.1	48.9	50.1
Ségou	48.2	51.8	48.9	51.1	48.8	51.2
Mopti	50.2	49.8	49.1	50.9	49.2	50.8
Tombouctou	50.7	49.3	49.1	50.9	49.2	50.8
Gao	55.6	44.4	49.0	51.0	49.2	50.8
District	52.0	48.0	49.5	50.5	50.3	49.7
Ensemble	50.4	49.6	48.7	51.3	48.9	51.1

Tableau No 19: Structure par sexe et âge des migrants de 15 ans et plus en 1985.

AGE	SEXE	Hommes	Femmes	Ensemble
15-19 ans		7.9	14.3	10.7
20-24		9.3	16.4	12.4
25-29		16.2	17.0	16.5
30-34		12.3	12.1	12.2
35-39		12.4	10.1	11.4
40-44		9.6	8.1	9.0
45-49		8.7	7.2	8.0
50 et plus		23.6	14.8	19.8
Total		100.0	100.0	100.0

On constate que la proportion la plus élevée de migrants est celle de la tranche d'âge 25-29 ans. C'est donc dans cette tranche que s'effectue la majorité des déplacements.

On relève par ailleurs des différences remarquables dans la structure par âge entre les deux sexes. En effet, chez les femmes on relève une forte proportion de migrantes aux jeunes âges. Chez les hommes la proportion de migrants avant 25 ans est nettement plus faible que chez les femmes. A partir de 40 ans on enregistre le phénomène inverse.

Tableau No 20: Modalités de migration (1985)

MODALITE	EFFECTIF	%
SEUL EN GROUPE	643278 879101	42.3 57.7
TOTAL	1522379	100.0

La majorité des migrations se fait en groupe comme en témoigne le tableau 20 issu de l'enquête démographique nationale de 1985.

Cependant les migrations individuelles demeurent encore importantes.

Causes de migration

Le tableau 21 ci-après donne les principales causes de migration avancées par les migrants lors de l'enquête démographique de 1985. Il ressort de ce tableau que les migrants semblent se déplacer principalement à cause de la sécheresse et aussi pour des raisons économiques (travail, études, etc).

Tableau No 21: Répartition de la population suivant la cause de migration

CAUSES	EFFECTIF	%
Sécheresse	683713	44.9
Travail/Etude	619096	40.7
Famille/Autre	219570	14.4
Total	1522379	100.0

2.2.2.4. Population de nationalité étrangère

On constate à partir du tableau 22 ci-après une diminution de la population de nationalité étrangère entre 1976 et 1987. Cette population qui représentait en 1976 1.2% de la population résidente totale, ne représente plus en 1987 que 0.8% de la population. Ce résultat confirme le fait que le Mali n'est pas un pays d'immigration. On constate par ailleurs une diminution de l'effectif de toutes les nationalités à l'exception des Mauritaniens qui voient leur effectif passer du simple au double entre 1976 et 1987.

Tableau No 22: Répartition de la Population suivant la nationalité.

NATIONALITES	EFFECTIF EN 1976	EFFECTIF EN 1987	TAUX D'ACCROI ENTRE 1976/87
GUINEE	19394	13459	
COTE D'IVOIRE	3917	2441	
BURKINA FASO	23259	9974	
NIGER	3816	1314	
MAURITANIE	9464	18444	
ALGERIE	322	286	
SENEGAL	3615	3672	
GHANA	322	774	
AUTRES PAYS AFRICAINS	8257	2117	
FRANCE	2636	1430	
U.S.A.	228	188	
CHINE	161	256	
URSS	836	228	
AUTRES PAYS	688	1093	
NON-DECLARE	1623	2603	
TOTAL	78538	58279	

2.2.2.5. Description de quelques mouvements définitifs

Ces dernières années, l'ampleur de ces mouvements est telle qu'on les assimile à des migrations collectives comme celles:

i) Des Dogons du plateau de Bandiagara à Sikasso

Ils représentent les différentes catégories socio-professionnelles (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, marabouts) qui ont voulu profiter des conditions climatiques favorables, d'un encadrement technique qualifié et des résultats agricoles à la hauteur des résultats fournis: sémences, engrais, équipements etc... Beaucoup connaissent la pratique de l'agriculture et tous les valides ont décidé de s'engager dans la production végétale quels que soient leurs antécédents professionnels.

(Tableau n°23 sur les familles des Dogons dans la région de Sikasso.)

i.i) Des pêcheurs des 4è et 5è régions à Sélingué:

En juillet 1985, une enquête de l'Office d'exploitation des ressources du Haut Niger (OERHN) a recensé 4.681 pêcheurs dont 48% sont originaires de la région de Ségou, 46% de la Région de Mopti et de la région de Koulikoro et 4% venus d'ailleurs: Gao, Tombouctou, Kayes, District de Bamko (l'enquête a duré 46 jours et a touché 34 campements de pêcheurs dont 20 sur le Sankarani et 14 sur le Ouassoulou Balé).

Cette situation a favorisé l'essor de la pêche entraînant avec elle d'autres activités telles que le commerce de filets, de céréales, de glace, la confection de filets et le transport de poissons.

i.i.i) Des éleveurs des 5è, 6è et 7è régions:

Ces dernières années du fait de la sécheresse, de forts contingents de paysans et d'éleveurs issus des régions les plus durement éprouvées du Mali (5è, 6è et 7è régions) se sont expatriés en direction de l'Algérie, du Niger, du Burkina-Fasso, de la Mauritanie et même de l'Arabie Séoudite.

(Tableau n°24 sur les localités des 6è et 7è régions concernées par ces départs.)

Le cas des nomades maliens refugiés en Algérie en est un bel exemple. En effet, en 1984 ayant perdu tous leurs biens, les nomades vivant dans les régions malienヌ frontalières d'Algérie ont fui vers les petits centres situés en Algérie sur la frontière, dans l'espoir d'être sauvés de la famine.

Dans leur fuite, ils étaient plus de 6 000 nomades à rejoindre l'Algérie à pied, à dos d'âne et souvent à chameaux laissant derrière eux certains membres de leurs tribus dans une situation de dénuement total.

En Algérie la population nomade a été reçue dans des "camps" ou "centres de vie" situés à In Guezzam, Bordj Badji Moktar et Tinzaouatene.

En octobre 1988, la population refugiée des trois camps n'était que 3 077 personnes réparties dans 28 tribus comprenant 664 familles.

(Tableau n°25 sur les statistiques démographiques des trois camps en 1985 et 1988.)

Les raisons de cette baisse démographique dans les trois

camps, sont certainement liées aux conditions pénibles de la traversée du désert et aux changements de régime alimentaire qui ont entraîné des pertes humaines importantes chez les enfants à bas âge et les femmes âgées.

A cela, il faut ajouter le départ de certaines familles dans leur pays d'origine (Mali) et l'exode de certains jeunes vers Tamanrasset, In Salah etc... à la recherche d'un emploi rémunérateur.

Cet attrait des pays voisins (Algérie, Niger, Mauritanie) est lié aux conditions d'accueil (dons importants et réguliers en céréales) et à la politique de mise en valeur des zones désertiques pratiquées par ces pays: forages, hydraulique pastorale etc... La principale caractéristique de ces migrations collectives, est qu'elles mobilisent un nombre important de personnes (hommes, femmes, enfants) susceptibles de modifier le paysage démographique des zones de départ (vide démographique) et d'arrivée (accroissement de la population).

i.v) Nature et ampleur des mouvements:

Quatre types de migrations se produisent au Mali:

+ Les migrations rurales-rurales

Elles sont remarquables surtout dans les zones où prévalent les cultures industrielles: CMDT, Opération Haute Vallée, ODIPAC etc...

Ces zones de culture d'arachide du Mali Sud reçoivent deux types de migrations:

* Les migrants au sein de Mali Sud: il s'agit des populations originaires des zones à pluviométrie déficitaire: qui veulent bénéficier au Sud des impacts de la CMDT (Compagnie malienne pour le développement textile) dans un contexte plus favorable. (I) Ces populations s'installent au Sud du cercle de Dioila offrant de meilleures conditions de production de céréales et de coton et constituant une solution au problème d'eau. Généralement, " on vend l'équipement à des paysans riches venus d'autres régions, à des prix dérisoires: 3.000 F par boeuf, on se nourrit avec le revenu et quand on n'a plus rien, on part".

* Les Migrants extérieurs au Mali Sud:

Cette présence de migrants extérieurs est un phénomène récent (il date de 4 ans) et brutal depuis la fin de la campagne 1984-1985.

A titre d'exemple, à Sikasso, on a recensé en Octobre 1984, 4.000 émigrés présents, en Novembre 1984, 4.108 nouveaux arrivants et en Janvier 1985, 5.558 nouveaux arrivants.

En Mars 1985, un total de 18.222 immigrants ont été enregistrés dans la commune de Sikasso selon la DRAS de Sikasso; d'où un "envahissement" de ces régions Mali Sud par des immigrés de tout âge et de tout sexe.

Tableau N° 26: Nombre de migrants au Mali Sud.

Régions d'origine	Nombre de Migrants	Nbre de femmes chefs de familles	Nbre d'Enfants
Ségou	4.844	129	608
Mopti	12.914	278	1.276
Tombouctou	4.084	41	232
Gao	899	4	15
Koulikoro	988	-	-
Sikasso	522	-	-
Kayes	44	-	-

Sources: DRAS de Sikasso: In Migration au Mali Sud BECIS.1985
 Les trois régions Nord (Mopti, Gao, Tombouctou) comportent près de 70% du nombre total des migrants.

Mopti attire également l'attention avec plus de 53% des migrants venant principalement des cercles de Bandiagara, Bankass, Koro, Djénné et Douentza.

+ Les migrations rurales-urbaines:

Ces types de migrations très répandues, sont responsables du phénomène d'urbanisation (exode rural). Les causes qui sont surtout socio-économiques seront abordées dans les prochaines pages.

Par leur ampleur (elles concernent des milliers de personnes), et leur diversité, elles deviennent difficilement maîtrisables et posent de ce fait, d'importants problèmes aux autorités politiques et administratives en ce sens, qu'elles faussent les programmes de planification.

Rentrent dans cette catégorie, les mouvements des "bonnes", celui des Navétanes, les scolaires qui, suite aux déperditions, restent en villes; les enfants qu'on confie aux parents citadins, bref tout ce qui est lié au phénomène d'exode et qui contribue à l'accroissement rapide de nos villes.

Les centres urbains les plus touchés par ce phénomène sont les villes du Sud du pays: Bamako, Sikasso, Koutiala, Yanfolila etc..., à cause de leurs grandes potentialités agro-pastorales et des possibilités d'emploi qu'elles peuvent offrir pour les migrants; possibilités liées au dynamisme du secteur commercial "l'opulente

économie cotonnière".

En Mars 1985, plus de 18.000 émigrés ont été recensés dans la commune de Sikasso. Le District de Bamako reçoit entre 20.000 et 30.000 émigrés par an (cf projet urbain du Mali 1978). Les enquêtes ont prouvé que plus la zone de départ des migrants est proche du District, plus la proportion de migrants en provenance du milieu rural est forte.

Au Nord, des centres tels que Mopti, Gao, Ségou, Tombouctou, ont également joué le rôle de "villes refuges" en abritant leurs populations frappées par le spectre de la sécheresse.

+ Migration urbaines - urbaines:

L'on peut évoquer:

- les migrations intra-urbaines: cas des quartiers spontanés qui pompent la population des vieux quartiers de Bamako.

- le cas de certains fonctionnaires candidats au départ volontaire à la fonction publique qui quittent Bamako pour les centres secondaires (Yanfolila, Koutiala, Dioila etc...) où les contraintes de logement et de déplacement se posent moins.

- Cas de certains commerçants qui, suite à une certaine prospérité de leurs affaires dans les centres secondaires, viennent s'installer dans la capitale où, ils auront désormais à faire à un monde plus nombreux, et aux revenus plus diversifiés.

- Cas aussi de certains commerçants qui, fatigués par la concurrence, quittent la capitale pour s'installer dans les centres secondaires où ils pourront mieux s'épanouir.

Les enquêtes ont prouvé, une forte proportion de migrants dans le District de Bamako en provenance des milieux urbains et ceci pourrait s'expliquer par la migration par étape (1): dans un 1er temps le milieu rural pour les centres urbains secondaires et dans un 2^e temps, les centres secondaires pour la grande métropole. Là aussi, il existe un lien entre la proportion de migrants en provenance du milieu urbain et la distance entre la région concernée et le District de Bamako. En effet, plus la région est éloignée du District de Bamako, plus la proportion de migrants en provenance du milieu urbain est forte.

+ Les migrations urbaines - rurales:

Ce sont des cas rares, mais qui méritent d'être soulignés: souvent, les liens entre l'émigrant et sa famille sont forts; lassé de la vie urbaine, il retourne dans son village (n'est-ce pas là un phénomène culturel ?).

La problématique du retour est là, car elle est à l'origine de nouvelles migrations.

C'est également le cas de quelques fonctionnaires retraîts qui retournent dans leurs villages d'origine.

Certains diplômés, aidés par le Gouvernement, s'installent à leur compte (sous forme de coopérative, bénéficiant de prêts) dans le monde rural: cas de jeunes de la Commune 3 de Bamako récemment installés dans les périphéries rizicoles de Diré en 6^e Région.

Des cas de force majeure (décès d'un parent) poussent certains citadins à regagner leurs villages pour devenir chef de famille ou de village selon les règles d'usage.

De nos jours, la création d'emplois par les projets en milieu rural, propulse beaucoup de jeunes en milieu rural, lieu de prédilection des projets de Développement.

2.2.2.6. Les migrations internationales

Elles se déroulent en Afrique (dans les pays voisins du Mali) et, souvent, en Europe (France) et l'on ne possède pas de paramètres précis sur ces migrations bien qu'elles soient d'une certaine ampleur.

a. Migrations en Afrique.

Les migrations du Soudan en direction du Bassin arachidier Sénégalais touchaient plusieurs dizaines de milliers de travailleurs (Navétanes); mais, elles se sont estompées à partir de 1960.

Les migrations des maliens à destination des plantations ou des mines des pays de la côte (Guinée, Côte d'Ivoire, Ghana, Sierra Leone etc) touchaient également un nombre important de personnes. Ayant perdu leur critère temporaire, ces migrations devenues définitives, ont fait de la zone côtière dépeuplée une zone de forte concentration humaine; d'où une nouvelle distribution de la carte de peuplement.

En 1960, 18.021 Maliens ont été recensés au Ghana dont 7.505 nés dans ce pays et 10.620 résidents en zone urbaine.

En Côte d'Ivoire, d'après le recensement d'avril 1975, 353.500 Maliens (soit 24% du total des étrangers résidents en Côte d'Ivoire) ont été recensés.

Sur les 353.500 Maliens 146.200 vivent en milieu rural et 207.300 en milieu urbain.

En 1989, les registres consulaires ont dénombré 1.200.000

Maliens en Côte d'Ivoire bien que tous n'y habitent pas de façon permanente (MAECI)

- A la date du 17 mai 1989, il y aurait 5.760 Maliens en Libye; 25.000 à 30.000 en Algérie (surtout à Tamanrasset).

- Au Sénégal, en juin 1983, le registre d'immatriculation des ressortissants maliens inscrits à l'Ambassade, n'indique que 25.618 Maliens sur une colonie dont l'effectif est beaucoup plus important.

- En Guinée, les difficultés de déplacement rendent les contacts avec les ressortissants maliens difficiles; d'où ce chiffre de 2.000 personnes enrégistrées. (doc. conf. MAECI)

- L'Afrique Centrale et Orientale(Cameroun, Zaire, Congo, Gabon, Zambie et Tanzanie) est également concernée. Ce courant fortement alimenté par les Sarakolés de la région de Kayes, connaît actuellement un ralentissement à cause de la politique d'expulsion pratiquée par certains pays.

- Enfin toujours dans le cadre des migrations africaines, signalons le retour de certains colons de l'Office du Niger en Haute Volta (Burkina Faso); les installations de 1951 et 1969 dans le cercle de Nouna, sont l'œuvre des colons Mossi de l'Office du Niger: 4.500 personnes.

b. Migration en Europe

On se rappelle toujours de la traite des noirs qui fut une migration forcée massive et très longue (16^e au 19^e siècle) dont les prélèvements ont imposé au continent africain une véritable saignée. La population africaine estimée à 100 millions en 1650 n'avait pas dépassé ce chiffre en 1850. (Les conditions socio-sanitaires y ont beaucoup joué).

De nos jours les migrations se font à destination de la France où les Maliens sont employés dans la métallurgie, la voirie, la chimie etc.

Selon le Ministère français de l'Intérieur, il y aurait 18.273 Maliens en France au 1er Janvier 1980.

Le recensement général de la population de 1982, dénombre 24.340 Maliens en France dont 5.180 de 0 à 14 ans, 3.480 de 15 à 24 ans, 8.380 de 25 à 34 ans, 7.140 de 35 à 54 ans et 160 de 55 à 64 ans. D'après ce recensement,

Les Maliens représentent 1,5% de l'ensemble des nationalités d'Afrique résidant en France.

En Février 1988, selon les statistiques des autorités

françaises le nombre de Maliens est estimé à 30.000 personnes et cela sur la base des "porteurs de titre de séjour" (MAECI). Les registres du Consulat Général du Mali, appuyés d'un regroupement des renseignements obtenus auprès des gestionnaires des foyers de travailleurs, dénombrent 60.000 personnes. Il est donc facile de se rendre compte du rapport 1/2 entre réguliers et ceux qui vivent dans l'illégalité.

Actuellement, un timide mouvement de retour au pays s'amorce, il est lié à la prime d'encouragement au départ octroyée par les pouvoirs publics français.

2.3. CAUSES ET CONSEQUENCES DES MIGRATIONS:

2.3.1. Les causes.

Elles sont complexes et peuvent être directes ou indirectes; plusieurs facteurs concourent à expliquer le phénomène de migration, mais dans la quasi totalité des cas, il se trouve à l'origine de l'exode les difficultés inhérentes aux zones de départ bien que certains évoquent des raisons économiques

i. Caractère répulsif des zones de départ:

Il est lié beaucoup plus à la misère des campagnes (push factor) qu'à l'attraction des villes (pull factor)." Cette misère des campagnes s'explique par le fait que les rapports entre ville et campagne sont faibles et parasites dans la mesure où la ville a tendance à vivre sur la campagne par les prélevements de rentes foncières, d'impôts, de vivres etc... Une discordance existe dans ces relations pour des raisons:

- Technique: l'absence ou l'insuffisance des voies de communication freinent ces rapports.

- Economique: Ce sont des villes de consommation et non des villes de production, d'industries.

- Sociale: Les propriétaires fonciers habitent la ville et la rente foncière qu'ils prélevent limite le revenu du paysan.

Les zones de départ sont surtout les milieux ruraux où les revenus par tête d'habitant sont très faibles: 36.000 f cfa par personne et par an (cf étude I.S.H.1987: Flux migratoire à Bamako). Cette pauvreté du monde rural s'explique par le fait que la production agricole ne parvient plus à couvrir les besoins de la famille, à payer l'impôt, à financer les cérémonies.

Les petits travaux en saison sèche (travaux de maçonnerie, travaux artisanaux etc) rapportent souvent plus de revenus que la production agricole.

politique dans la capitale et d'autres centres urbains attire certains ruraux.

v. **Aménagements hydro-agricoles**: (cas des barrages de Sélingué et Manantali) La mise en eaux, nécessite des transferts de populations.

Par exemple à Sélingué, en prévision de l'inondation de certains villages le long du Sankarani et du Ouassoulou Balé, 6.750 personnes ont été transferées (cf tableau n°27):

v.i. **Causes liées à des actions volontaires**: Encouragées par certaines ONG (organisations non gouvernementales) et organisations internationales qui appuient des actions de transfert en aidant surtout à la fixation et à la réhabilitation des communautés concernées.

2.3.2. Les conséquences:

Les mouvements migratoires ont des conséquences à deux niveaux: au niveau des zones de départ et au niveau des zones d'arrivée.

a) Au niveau des zones de départ:

Les conséquences sont dramatiques, car ce sont les forces vives qui sont touchées.

- La baisse de la production due au transfert de main d'œuvre rurale vers la ville faiblement compensé par une intensification de la production rurale.

L'exemple de l'Opération Haute Vallée est frappant à cet égard, car selon une enquête effectuée par le BECIS en 1985 plus de 25% des exploitations de la zone connaissent des problèmes d'entretien des champs occasionnés par les départs; d'où une baisse des rendements.

Sur 40 exploitations choisies au hasard et totalisant 227 actifs, 35 actifs ont émigré en 1979 soit 15,5% de la population active et 55 actifs en 1980 soit 24,2% .

Ceux qui partent font généralement plus d'un an avant de retourner au village. Le manque à gagner est important.

A Bancoumana, la riziculture est compromise à cause des 45,45% d'absence. Les départs sont surtout importants dans les

exploitations équipées (65,78%)¹.

A Djéguena, en zone CMDT (Compagnie malienne des textiles), dans les exploitations de 6 actifs en moyenne, on ne trouve plus que 2 actifs soit le tiers.

Les enquêtes à l'intérieur des zones de départ font ressortir:

- des difficultés de pratiquer l'élevage en tant qu'activité secondaire par manque d'actifs pour la conduite du troupeau.
- l'impossibilité de savoir sur quel membre compter pendant toute la durée des travaux champêtres: qui part ? qui reste ? Un véritable suspens prend place au sein des familles sur ce point.

i. Accentuation de l'endettement du paysan:

Combien sont actuellement redevables de l'état? Ils sont nombreux et cette situation entraîne une perte de crédibilité du monde rural.

i.i. Incidence sur la formation:

L'exode exclut les jeunes de la formation, ceux-là mêmes qui sont le facteur essentiel de toute production, d'où préjudice à l'agriculture.

i.i.i. Instabilité sociale des ménages:

Cette instabilité est ressentie aux niveaux des ménages par des divorces ou autres troubles de ménage etc...

¹ Les raisons tiennent au fait que la culture attelée permet de faire en une heure, ce que le paysan fait en 5 heures à la daba; de ce fait, elle libère une main d'œuvre importante.

b) Au niveau des zones d'arrivée:

A ce niveau, les conséquences sont nombreuses et complexes:

i. Problèmes de cohabitation entre autochtones et migrants en milieu rural:

La difficulté tient au fait que les familles qui migrent arrivent avec leurs coutumes qu'elles vont tenter de garder dans leur milieu d'accueil. Un des problèmes clés de ces difficultés d'intégration et des conflits, est l'appropriation et la gestion des terroirs, d'autant plus que le migrant se sent à tort ou à raison cautionné dans sa prétention par le pouvoir public qui officiellement ignore la gestion coutumière des terres².

Les pêcheurs émigrés nouvellement à Sélingué connaissent des difficultés (conflits avec autochtones) dans l'exploitation quotidienne des eaux, lesquelles difficultés peuvent déboucher sur l'expulsion de ces pêcheurs immigrés.

Dans le Sud du Mali, des conflits ont été signalés entre populations autochtones et populations immigrées, car ces dernières ont le plus souvent maintenu leurs anciennes méthodes de productions animale et végétale: le feu, la hache, les systèmes de culture itinérante, les troupeaux pléthoriques de prestige etc...

i.i. Accentuation de la désertification liée au déboisement et à l'exploitation intensive des terres dans le milieu rural d'accueil.

Ce phénomène général au Mali, est surtout accentué dans les centres urbains où la consommation de bois est très élevée (1,8 stère par habitant et par an) (soit 400 à 450 kg de bois) selon le plan quinquennal 1981-1985³.

L'extension des défrichements liée à un système de culture extensive et itinérante et l'accroissement des populations urbaines accentuent le déboisement, une sur-exploitation du bois.

² Au Mali, l'Etat est officiellement propriétaire des terres, des eaux et des pâturages

³ Si nous retenons 1,5 à 2,5 stères par personne par an comme base sur laquelle pourrait se fonder l'évaluation des besoins globaux d'une population citadine, dans ce cas une ville comme Bamako (646 163 habitants) exigerait entre 969 245 à 1 615 407 stères.

Les autres conséquences telles que l'explosion urbaine et ses conséquences dramatiques seront traitées dans la partie sur l'urbanisation.

2.4. Conclusion sur les migrations

Les analyses ci-dessus ont permis de mettre en évidence l'importance des migrations au Mali car environ un individu sur quatre est migrant. On assiste à une modification de la structure et de la direction des mouvements. Ainsi on relève un relatif "vieillissement" dans la structure par âge des migrants et une certaine intensification des migrations féminines. Concernant la direction des migrations internes elle semble s'orienter davantage du Nord au Sud. Les régions de Ségou et Sikasso ainsi que le district de Bamako apparaissent comme les principales zones d'accueil des migrants.

Tous ces mouvements constituent de sérieux obstacles au développement harmonieux tant des zones d'accueil que des zones de départ qui se vident de leur population active.

Malheureusement, très peu d'informations existent sur les migrations.

Or, la valorisation et la gestion (en terme de perspectives démographiques et de planification sectorielle ou nationale) de nos ressources humaines, passent donc par une meilleure connaissance du phénomène migratoire.

D'où la nécessité d'initier des études qui prendront en charge le phénomène de migration dans toute sa dimension.

III DEUXIEME PARTIE. URBANISATION: ANALYSE QUANTITATIVE ET QUALITATIVE.

3.1. HISTORIQUE :

Le Mali a été durant une longue période le théâtre de contacts commerciaux, de croissance économique et de prospérité urbaine. Les empires du Ghana, du Mali et du Songhoi recouvriraient une plus grande partie de l'actuel Mali. Après le déclin de l'empire Songhoi, plusieurs petits royaumes ont continué, bien qu'à un degré moindre, l'histoire glorieuse. Beaucoup de villes ont existé, dont quelques unes existent toujours.

Durant la période précoloniale un nombre restreint d'empires recouvriraient des parties étendues de l'Afrique de l'Ouest. De tels empires contenaient parfois plus d'un million de sujets d'origines et d'ethnies diverses. Les frontières entre les empires étaient souvent vagues et variaient fortement dans le temps. L'empire du Ghana (4ème au 5ème siècle) avec pour capitale Koumbi-Saleh a formé un des premiers grands empires.

D'une importance plus grande pour la croissance urbaine, sa prospérité depuis le 8ème siècle, était basée sur les contacts commerciaux de plus en plus étendus. L'empire de Ghana, comme plus tard les empires du Mali, de Ghana, de Bornou et de Sokoto, devait sa richesse au commerce de l'or, de l'ivoire, des plumes d'autruche, des pierres précieuses, des noix de cola et des esclaves de la zone forestière vers des régions septentrionales à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières. Avec l'extension de la culture islamique dans laquelle le commerce joue un rôle important et avec la splendeur des califats arabes, l'intensité et la portée du commerce s'accroissent. Le commerce n'est plus seulement interrégional (c'est-à-dire entre des régions à végétations différentes) mais prend des dimensions intercontinentales: certains produits n'effectuaient qu'un parcours réduit comme le sel (venant de la zone méridionale, transporté vers la zone forestière où il était très apprécié par les travailleurs des mines) ou comme la noix de cola (venant du Sud dont la répartition se limitait aux régions au Sud du Sahara). D'autres produits, comme les épices ou l'or étaient très convoités en Afrique du Nord, au Moyen Orient et en Europe. Le commerce transaharien et le commerce interrégional étaient étroitement liés au réseau urbain. Les villes étaient des lieux de transbordement ou d'entrepôt situés entre les différentes régions climatiques et/ou culturelles. Le géographe nigérien Mabougunje distingue des zones urbaines différentes correspondant au commerce de longue distance (Mabougunje A.L., 1970): une zone Nordique avec les villes qui forment les points de départ ou d'arrivée des caravanes qui traversaient le Sahara (Tekrur, Audagost, Walata, Kumbi, Tombouctou, Lirekka, Gao, Takedda, Tadmekket, Agadez, et Bilma) et une zone méridionale où la savane et les forêts se touchent et où

le commerce interrégional est un élément non négligeable (Silla, Bamako, Ségou, Fada N'gouma, Gaya et Katsina). Enfin dans la région soudanienne il existait des villes d'une importance parfois très grande, souvent capitales des empires méridionaux qui devaient leurs grandeurs aux mines d'or et à la vente de l'ivoire et des esclaves. Ces villes soudaniennes semblent être parfois de taille moins grande et avoir survécu moins longtemps que les villes nordiques.

Plusieurs de ces villes mentionnées dans la littérature ont disparu et ne peuvent même pas être localisées. La continuité de l'histoire des villes nordiques comme Tombouctou, Djenné, Gao, est peut-être liée à leur situation unique (approvisionnement en eau, possibilités agraires des environs, possibilités de défense). Un déclin par suite d'un pillage ou d'une conquête a souvent été suivi par la reconstruction au même endroit ou dans les environs. (Chandler and Fox; 1974 et Hull 1976)

Le tableau 28 suivant donne la situation de certaines villes précoloniales en Afrique de l'Ouest dont les données sont basées sur des descriptions de voyage, des rapports de commerçants etc..

Tableau n°28

ville	période pour laquelle l'information était disponible	Nombre D'habitants	commentaire
Ghana	1054-1240	30000	Détruite totalement
Ségou	1660-1800	30000	prospérité, déclin, de nouveau
Gao	961-1591	60000	de la prospérité
Mali	1238-1545	50000	détruite
		35000	
		30000	
Macina	970-1500	20000	Détruite plusieurs fois
Tombouctou	1077-1850	25000	
		12000	
		13000	

Source: Chandler et Fox 1974

En plus, l'importance de la religion islamique dans beaucoup de ces villes septentrionales a affermi leur raison d'être: elles étaient le centre des confréries, de l'enseignement islamique et de la justice, elles attiraient des pèlerins et des étudiants venant de loin. Les métiers et les services s'y développaient et formaient à côté du commerce et de la religion une raison d'être importante. Cette structure variée explique sans doute entre autres pourquoi certaines n'ont pas connu de progression démographique (plus forte) dans les périodes de stagnation économique.

Pendant la période coloniale l'influence du commerce avec l'Europe sur la formation des villes devient beaucoup plus grande après l'occupation coloniale au 19^e siècle.

La partie de l'Afrique occidentale accaparée par la France et son orientation économique ont été déterminées par les rapports de force avec l'Angleterre qui opérait dans la même région et par l'aire d'influence établie par la France à la période précédente.

Les villes coloniales se sont surtout développées dans les régions de production pour l'exportation (arachide, coton, riz) et le long des axes de circulation reliant ces régions aux ports. Parfois la liaison avec Dakar jouait un rôle décisif dans le choix d'une capitale.

A côté de ce nouveau réseau subsistaient des restes de l'ancien réseau. Certaines villes fonctionnaient dans un seul de ces réseaux. Par exemple les villes dites traditionnelles dont les environs n'étaient pas passés à la production pour l'exportation se sont trouvées situées à l'écart des routes et des lignes ferroviaires nouvelles.

Par contre d'autres villes assuraient des fonctions aussi bien dans le circuit traditionnel que dans le circuit moderne.

Le Mali a fait parti de l'arrière pays Dakarois et dès que la ligne ferroviaire Dakar-Bamako-Koulikoro a été construite en 1905 l'arachide s'est introduite dans la région entre Kayes et Ségou. Les régions du Sud autour de Sikasso, Bougouni, Koutiala et San connaissent également un changement vers la production pour l'exportation. Cependant leur production était surtout transportée par la route vers Abidjan. Bien que la superficie totale de la région où on trouve des productions commerciales soit très grande, l'intensité de la production commerciale reste beaucoup plus qu'au Sénégal. Cela explique l'urbanisation plus lente et la petite taille des villes 'coloniales'.

3.2 NIVEAUX ET TENDANCES

La définition du milieu urbain adopté depuis 1976 permet de classer les centres urbains en trois grandes catégories distinctes ayant des caractéristiques très différentes:

- les communes: cette catégorie inclue les chefs-lieux de régions
- les chefs-lieux de cercle qui ne sont pas des communes
- les localités de 5 000 habitants ou plus qui n'entrent pas dans les deux catégories ci-dessus.

Cependant, si l'on exclut de ce lot les localités qui ne sont

peut-être la période coloniale l'influence du commerce avec l'Europe sur la formation des villes devient plus grande après l'occupation coloniale au 19^e siècle.

La partie de l'Afrique occidentale accapitrée par la France est sous administration économique ouverte à des tributaires de force avec l'Audierne qui oblige dans la même région et bar l'aire d'influence égale à la période précédente.

Les villes coloniales se sont surtout développées dans les régions de production pour l'exportation (arachide, coton, riz) et je trouvais des axes de circulation reliant ces régions aux ports. Je trouvai également que l'aire décisive dans le pays

est celle de l'administration militaire qui a été créée pour assurer la sécurité des routes et des ports. Les régions de production sont donc celles où il y a des ports et des routes qui permettent d'exporter les produits.

Il existe donc une corrélation entre la présence d'un port et la présence d'une ville coloniale.

Ensuite, lorsque l'administration militaire a été remplacée par l'administration civile, les villes ont commencé à se développer davantage. Cela a été possible grâce à l'instauration d'un système de transport ferroviaire qui a permis de faciliter le transport des marchandises et de faciliter la communication entre les différentes régions. Cela a également favorisé l'implantation de nouvelles industries et l'expansion de l'économie coloniale.

Enfin, lorsque l'administration civile a été remplacée par l'administration coloniale, les villes ont continué à se développer. Cela a été possible grâce à l'instauration d'un système de transport ferroviaire qui a permis de faciliter le transport des marchandises et de faciliter la communication entre les différentes régions. Cela a également favorisé l'implantation de nouvelles industries et l'expansion de l'économie coloniale.

Cependant, si l'on excepte ce que j'ai dit, il existe une autre donnée importante : les deux catégories ci-dessus

- les jocasses ou les administrateurs locaux. Ces derniers sont généralement nommés par l'administration coloniale et sont chargés de gérer les affaires locales.

pas chefs lieux de cercle et les chefs lieux de cercle qui n'ont pas 5 000 habitants, l'on se rend compte que beaucoup de localités classées dans le milieu urbain, ont beaucoup plus un caractère rural qu'urbain et ne diffèrent pas donc significativement du milieu rural.

C'est dire qu'au Mali si l'on se réfère à cette définition du concept ville, 58 unités sont centres urbains en 1976 et 24 doivent leur classification aux critères administratifs de chef lieu de cercle bien que n'atteignant pas 5 000 habitants en 1976.

Au Mali l'urbanisation (où poussée des villes) est un phénomène récent. Les causes ont été abordées dans les précédentes pages. Cette urbanisation s'avère rapide.

. En 1960, la population urbaine n'était que de 300.000 habitants.

. En 1976, elle s'élève à 1.066.174 (soit 16,8% des effectifs totaux).

. En 1987, elle atteint 1.549.292 soit 22% de la population totale.

3.3. Répartition de la population selon la zone d'habitat

Le tableau 29 donne la répartition de la population totale par région et milieu en 1976 et 1987.

Il ressort de ce tableau que le taux d'urbanisation au Mali est de 22% en 1987 contre 16,8% en 1976. L'augmentation ainsi constatée du taux d'urbanisation entre 1976 et 1987 atteste de l'importance de plus en plus croissante du phénomène d'urbanisation dans notre pays. Cependant l'essentiel de la population malienne vit encore en milieu rural.

On constate également à partir de ce tableau une augmentation du taux d'urbanisation dans toutes les régions. Les augmentations les plus importantes sont relevées dans les régions de Tombouctou et Gao. Outre le District de Bamako, les régions les plus urbanisées sont celles de Ségou, Tombouctou, Gao et Sikasso. Le cas des régions de Tombouctou et Gao pourrait s'expliquer par la sécheresse des dix dernières années qui a contraint une partie des populations du Nord (surtout les nomades) à se rabattre sur les villes (chefs-lieux de région et de cercle) à la recherche de leur survie. Hormis ce cas particulier, les régions de Ségou et Sikasso sont nettement les plus urbanisées après le district de Bamako.

Tableau No 29: Population selon la région et le lieu d'habitat

REGIONS	1976			1987		
	RURAL	URBAIN	TOTAL	RURAL	URBAIN	TOTAL
KAYES	88.6	11.4	100.0	86.8	13.2	100.0
KOULIKORO	92.2	7.8	100.0	88.3	11.7	100.0
SIKASSO	89.6	10.4	100.0	85.1	14.9	100.0
SEGOU	85.5	14.5	100.0	82.8	17.2	100.0
MOPTI	89.4	10.5	100.0	87.3	12.7	100.0
TOMBOUCTOU	89.8	10.2	100.0	81.7	18.3	100.0
GAO	88.0	12.0	100.0	79.5	20.5	100.0
DISTRICT	-	100.0	100.0	-	100.0	100.0
TOTAL	83.2	16.8	100.0	78.0	22.0	100.0

**3.4. Evolution entre 1976 et 1987 de la population urbaine
Selon la taille**

Il ressort du **tableau no 30** que le nombre de centres urbains n'a pas changé entre 1976 et 1987. Par contre on assiste à une modification de la structure des centres urbains selon la taille. En effet on relève une nette augmentation du nombre de centres urbains de taille comprise entre 5000 et 10.000 habitants au détriment des centres de moins de 5.000 habitants. Le nombre des centres de 5.000 à 10.000 habitants est passé de 16 en 1976 à 32 en 1987 (doublement) tandis que celui des centres de moins de 5.000 habitants est passé de 25 à 6 entre 1976 et 1987.

Tableau no 30 Evolution de la popualtion urbaine de 1976 à 1987 selon la taille.

TAILLE	NOMBRE DE CENTRES URBAINS		EFFECTIFS DE POPULATION	
	1976	1987	1976	1987
<5.000 Habitants	25	6	85821	16394
5.000 à < 10.000	16	32	109937	219737
10.000 à < 50.000	15	16	332429	376207
50.000 à <100.000	2	4	118748	290788
100.000 à <500.000	1	-	419239	-
500.000 et plus	-	1	-	646163
ENSEMBLE	59	59	1066174	1549289

Tableau 30 bis: (%)

TAILLE	NOMBRE DE CENTRES URBAINS %		EFFECTIFS DE POPULATION %	
	1976	1987	1976	1987
<5.000 Habitants	42,4	10,2	8,1	1,0
5.000 à < 10.000	27,1	54,2	10,3	14,2
10.000 à < 50.000	25,4	27,1	31,2	24,3
50.000 à <100.000	3,4	6,8	11,1	18,8
100.000 à <500.000	1,7	---	39,3	---
> 500.000	---	1,7	---	41,7
ENSEMBLE	100,0	100,0	100,0	100,0

On assiste dans le même temps à un doublement du nombre de centres de taille comprise entre 50.000 et 100.000 habitants.

Du point de vue population, le District de Bamako, qui est le seul centre de plus de 100.000 habitants depuis 1976, représentait 39,3% de la population urbaine totale en 1976 et 41,7% en 1987. La proportion des localités de 5.000 à 10.000 habitants et de 50.000 à 100.000 habitants a connu une augmentation sensible tandis que celle des moins de 5.000 habitants et de 10.000 à 50.000 habitants accuse une baisse remarquable.

On peut donc conclure à une importance de plus en plus croissante du District de Bamako, Ségou, Mopti, et Gao qui ont des tailles supérieures à 50.000 habitants.

3.5. Evolution de la population urbaine par catégorie

Le tableau no 31 donne l'évolution de la population urbaine selon les catégories ci-dessus définies:

Tableau no 31: Evolution de la population des centres urbains entre 1976 et 1987 par catégorie de villes.

ANNEE CATE GORIE VILLE	1976 EFFECTIF %		1987 EFFECTIF %		ACCROI. GLOBAL %	T.ACR AN.M%
COMMUNES	822067	77.1	1211863	78.2	47.4	3.8
CHEFS LIEUX						
CERCLE	205718	19.3	224968	14.5	9.4	0.9
AUTRES LOCALITES DE 5000 HBTS ET PLUS	38389	3.6	112458	7.3	192.9	10.8
TOTAL	1066174	100.0	1549289	100.0	45.3	3.6

Les communes constituent l'essentiel du milieu urbain du Mali tant en 1976 (77,1%) qu'en 1987 (78,2%). On assiste à une diminution de la part des chefs-lieux de cercle qui ne sont pas des communes. Cette proportion passe de 19,3% en 1976 à 14,5% en 1987. Par contre, l'importance des autres localités de 5.000 habitants et plus a nettement augmentée, passant de 3,6 à 7,3 respectivement en 1976 et 1987. Bien qu'elles ne représentent que moins de 10% de la population urbaine totale, leur rythme d'accroissement annuel est très élevé (10,8%) par rapport aux autres catégories de centres urbains. Les communes ont un taux d'accroissement de l'ordre de 4% par an tandis que les chefs-lieux de cercle ont évolué entre 1976 et 1987 à un rythme faible de moins de 1% par an.

Cas particulier des communes

Le tableau no 32 donne l'évolution de la population de la ville de Bamako entre 1921 et 1987. Le tableau 33 donne l'évolution des différentes communes de 1976 à 1987.

Si l'on examine le rythme d'accroissement de la ville de Bamako on constate qu'il est assez modéré jusqu'en 1956 et très élevé entre 1956 et 1961 (16,9%). bien que ce dernier taux soit à considérer avec réserve, l'accroissement rapide peut être certain, car cette période coïncide d'une part avec la période de l'autodétermination, la "République Soudanaise" acquérant une certaine autonomie au profit de la ville de Bamako, et d'autre part en 1960/61 avec le retour massif des maliens résidant au Sénégal après l'éclatement de la fédération du Mali.

Concernant les communes, les taux d'accroissement les plus élevés entre 1976 et 1987 sont enrégistrés dans les villes de Sikasso, Koutiala, Tombouctou et Gao. Les autres communes à l'exception de celle de Kayes ville enrégistrerent des taux de l'ordre de 3% par an entre 1976 et 1987. La commune de Kayes enrégistre un taux d'accroissement négatif entre 1976 et 1987. Ce qui peut s'expliquer par l'effet d'émigration.

Tableau no 32: Evolution de la ville de Bamako.

ANNEE	POPULATION	TAUX ACCROIS. AN.%
1921	14.400	4.0
1945	36.700	4.5
1956	59.300	16.9
1961	129.300	4.6
1966	162.000	10.0
1976	419.239	4.0
1985	594.286	4.3
1987	658.275	

Tableau no 33: Evolution de la population des communes de 1976 à 1987.

COMMUNES	POPULATION		TAUX D'AC-CROISSEMENT (%)
	1976	1987	
KAYES	49431	48216	-.2
KITA	17492	22629	2.5
NIORO	11717	17197	3.7
KATI	24831	34092	3.1
KOULIKORO	16133	20354	2.2
SIKASSO	46503	73050	4.4
BOUGOUNI	17410	22228	2.4
KOUTIALA	27156	48010	5.5
SEGOU	65426	88885	3.0
SAN	23378	30261	2.5
MOPTI	53322	73979	3.2
TOMBOUCTOU	19166	31925	4.9
GAO	30863	54874	5.6
DISTRICT DE BAMAKO	419239	646163	4.2
ENSEMBLE	822067	1211863	3.8

3.6. Caractéristiques de la population urbaine et de la population rurale.

3.6.1. Structure par âge de la population résidente selon milieu (1987)

Tableau no 34: Repartition de la population suivant l'âge et le milieu.

MILIEU AGES	URBAIN		RURAL		TOTAL	
	1976	1987	1976	1987	1976	1987
0-4 ans	18.6	17.5	18.9	18.9	18.6	18.6
5-9 ans	15.2	15.0	15.3	16.4	15.3	16.1
10-14 ans	11.7	11.9	10.1	11.0	10.4	11.2
15-19 ans	11.1	11.0	9.8	9.0	10.1	9.4
20-24 ans	8.7	8.8	7.4	7.1	7.6	7.5
25-29 ans	7.4	7.8	7.3	6.7	7.3	7.0
30-34 ans	6.2	6.1	6.5	5.7	6.4	5.8
35-39 ans	5.3	5.0	5.1	4.9	5.1	4.9
40-44 ans	4.2	4.1	4.6	4.3	4.5	4.2
45-49 ans	3.1	3.2	3.3	3.5	3.2	3.4
50-54 ans	2.6	2.7	3.4	3.2	3.3	3.1
55-59 ans	1.8	1.9	2.3	2.5	2.2	2.4
60 ans et	4.1	5.0	6.5	6.8	6.2	6.4
ENSEMBLE	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

On constate très peu de changement dans la structure par âge entre 1976 et 1987 pour chaque milieu. Cependant en milieu urbain on note un léger vieillissement de la population contrairement au milieu rural où l'on relève un léger rajeunissement de la population. Cette différence est très probablement dûe à la migration et particulièrement à l'exode rural.

3.6.2. Tableau no 35: RAPPORT DE MASCULINITE PAR GROUPE D'AGE SELON LE MILIEU

MILIEU AGES	URBAIN		RURAL		TOTAL	
	1976	1987	1976	1987	1976	1987
0-4 ans	100.9	101.4	99.3	100.8	99.6	100.9
5-9 ans	97.9	102.2	102.9	104.0	101.9	103.6
10-14 ans	93.4	99.9	109.9	112.2	106.3	109.2
15-19 ans	96.6	89.9	91.6	92.5	92.9	91.8
20-24 ans	97.1	94.1	78.8	78.7	82.0	82.4
25-29 ans	84.5	87.9	73.2	71.7	74.6	75.4
30-34 ans	87.3	94.3	81.3	77.7	82.2	81.3
35-39 ans	97.4	100.2	96.9	85.5	96.9	88.6
40-44 ans	102.4	101.7	93.6	90.2	94.4	92.5
45-49 ans	116.1	110.2	112.2	97.4	110.4	99.9
50-54 ans	111.4	107.7	98.8	95.3	100.6	97.5
55-59 ans	120.5	112.4	124.8	108.5	122.2	109.2
60 ans et	91.6	94.4	95.6	96.5	95.3	99.5
TOTAL	96.7	98.2	95.3	94.8	95.4	95.6

On constate dans tous les milieux entre 1976 et 1987 une augmentation du rapport de masculinité chez les jeunes de moins 15 ans et une baisse du rapport chez les individus âgés de 40 ans et plus. Entre 15 et 39 ans les situations en milieu urbain sont contraires à celles du milieu rural. Ainsi, entre 15 et 24 ans les rapports décroissent en milieu urbain mais croissent en milieu rural. Par contre entre 25 et 39 ans ils croissent en milieu urbain mais décroissent en milieu rural.

On pourrait penser à une intensification des migrations féminines entre 15 et 24 ans et des migrations masculines entre 25 et 39 ans.

3.7. LES RESEAUX URBAINS: phénomène de macrocéphalie et situation des villes moyennes

On distingue deux types de villes.

3.7.1. Les villes traditionnelles ou précoloniales:

Ayant abrité pendant longtemps de brillants empires qui se sont succédés, le Mali a possédé de grands centres urbains: la Capitale Niani avait 30.000 habitants au 14^e siècle et beaucoup d'autres villes connaissent un essor urbain.

Il est donc, l'un des rares pays ayant connu une ancienne génération de villes.

Ces trois villes étaient de création coloniale et répondait aux besoins de la colonisation.

. L'urbanisation post-coloniale

L'urbanisation se poursuit: en 1960, la population urbaine du Mali représentait 300.000 habitants et en 1970, elle est de 525.000 habitants. Entre 1960 et 1970, le taux d'urbanisation est passé d'environ 7% à 10 ou 11% .

Tableau N°36 : Evolution des centres urbains et semi-urbains entre 1960 et 1970.

. Entre 1960 et 1970: L'urbanisation au Mali s'est caractérisée par deux faits:

. La polarisation de l'urbanisation dans la ville capitale (Bamako).

Ce phénomène est perceptible dans les rapports entre la ville primatiale et la ville seconde. Par exemple le rapport Bamako-Kayes montre que Bamako est 4,5 fois plus peuplé que Kayes en 1960 et 6,3 fois en 1970.

En 1970, ce même rapport Bamako-Mopti, prouve que la population de Bamako est 5,5 fois supérieure à celle de Mopti.

Devenue capitale du haut Niger en 1908, se traduisant par la mise en place du 1er noyau de services administratifs et commerciaux, Bamako exerce dès lors une forte attraction sur les populations.

La croissance démographique, signe le plus manifeste d'urbanisation et des effets attractifs est alors très rapide.

De 1908 à 1960, sa croissance a été régulière avec un taux moyen de 5,8%. Ceci a été renforcé après l'indépendance.

. La multiplication des petites villes:

En 1960, le Mali comptait 16 centres urbains (de plus de 10.000 habitants) et semi-urbains (entre 5.000 et 10.000 habitants) contre 28 en 1970.

Cette multiplication des petites villes se traduit dans le rapport ville primatiale et centres urbains.

En 1960, le rapport est de 57% (c'est-à-dire que la population de Bamako représente 57% de celle des petites villes); contre 47% en 1970.

Cette urbanisation se matérialise sur le plan

administratif, car en 1966, les communes de moyen exercice sont devenues de plein exercice et en 1977 on assiste à la création du District de Bamako qui regroupe Bamako-ville et 18 villages suburbains.

Tableau n°36: Evolution démographique des centres urbains et semi-urbains du Mali entre 1960 et 1970.

Centres urbains ou sémi-urbains	Populations urbaines		
	1960	1970	Accroissement en% entre 1960 et 1970
Bamako	128.000	196.000	53,12%
Mopti	15.000	35.400	136%
Ségou	28.000	33.000	17,85%
Kayes	28.000	31.100	11,07%
Sikasso	20.000	24.000	20%
Gao	9.000	14.200	57,78%
San	8.500	14.900	75,29%
Koutiala	8.000	13.300	66,25%
Koulakoro	7.000	13.100	87,14%
Kati	8.250	12.600	52,73%
Nioro	7.250	12.000	65,52%
Tombouctou	7.500	10.300	37,33%
Kita	7.500	10.700	42,67%
Djénné	6.500	9.900	52,31%
Bougouni	4.750	8.500	78,89%
Tenenkou	4.000	8.500	112,5%
Diafarabé	-	7.700	
Yorosso	-	7.500	
Kangaba	-	7.400	
Kolokani	-	7.100	
Banamba	-	6.900	
Goundam	6.000	6.400	6.66%
Bandiagara	4.500	6.100	35,56%
Niono	-	9.900	
Niafunké	-	5.800	
Diré	-	5.300	
Douentza	-	5.300	
Markala	-	5.000	

. **De 1970 à nos jours:** Cette urbanisation se poursuit rapidement. En 1976, 17% des Maliens vivent en ville. En 1987, 22% (soit 1.549.289 habitants).

Le District de Bamako représente à lui seul 41,7% de cette population urbaine. Les régions de Ségou et de Sikasso contribuent pour près de 1/9 chacune, ensuite viennent respectivement en ordre décroissant les régions de Kayes (8,7%), Mopti (7,6%) et Koulakoro (7,4%).

Les régions de Tombouctou et Gao ne représentent quant à elles que 5,5% chacune.

Précisons que dans la 2^e région (Koulikoro) par exemple, certains centres secondaires tels que Kolokani, Kangaba qui ont un croit de 4,1% entre 1976 et 1987, stagnent au profit de la seule métropole, de Bamako.

Le Tableau n°37 donne L'EVOLUTION DES CENTRES URBAINS ET SEMI-URBAINS ENTRE 1976 ET 1987: montre bien cette tendance. La ville de Bamako symbolise cette urbanisation.

. Tendance à la macrocéphalie

Le problème de la croissance de Bamako se situe d'abord, dans le contexte de l'urbanisation au Mali.

1976: 419.239 habitants (39,3% de la population urbaine)
1987: 658.275 habitants, les (41,7% de la population urbaine).

Entre 1976 et 1987, le taux de croissance urbaine a été élevé d'environ 7% dont 3,7% de taux de croissance par migration et 3,3% d'accroissement naturel. Selon les résultats de l'enquête démographique du Mali 1985, 87,3% des migrants sont arrivés dans le District après l'indépendance, c'est dire que Bamako s'est vite reconstituée après l'indépendance du pays. En effet, plus de la moitié des migrants (61,6%) sont arrivés à Bamako après 1970 et ont donc moins de 15 ans de durée de résidence.

Les années de fortes migrations dans le District sont 1975 et 1980, 1983, 1984 et 1985. Cet afflux s'explique par la sécheresse qui s'est abattue sur le pays ces dernières années. Le phénomène semble s'accentuer depuis 1982 et on constate une nette prédominance de sexe masculin dans la migration de ces 13 dernières années dans le District. Il se confirme donc, que la grande majorité des migrations dans le District a lieu après l'indépendance du pays et particulièrement après 1970. Bamako et sa proche agglomération qui regroupent 600.000 habitants environ en 1985 connaissent une forte croissance dont le taux de 8% par an s'apparente à celui des grandes villes du tiers monde.

Tableau n°37 VILLES CONSIDERES COMME URBAINES

(Chefs lieux de cercle et villes de 5.000 habitants au plus

cercles	Centres Urbains	populat. Urbaines		croit en % entre 1976 et 1987
		1987	1976	
Kayes	commune de Kayes Koniakary	48.216 6.217	49.431 5.145	- 0,2 1,8
Bafoulabé	Bafoulabé Manantali Mahina	8.610 16.398 5.066	2.012 1.165 5.870	14,1 25,6 - 1,4
Djéma	Djéma ville	2.640	2.260	1,5
Kéniéba	Kéniéba ville	6.666	4.471	3,9
Kita	Kita commune	22.629	17.492	2,5
Nioro	Nioro commune	17.197	11.717	3,5
Yélimané	Yélimané	1.868	2.100	-1,1
Total		135.507	151.094	-1,1
Koulikoro	commune Koulikoro	20.354	16.133	2,2
Banamba	Banamba Kiban Toubakoura	9.059 5.584 7.052	7.265 3.983 5.154	2,1 3,3 3,0
Dioïla	Dioïla ville Fana ville	6.300 11.854	4.126 7.243	4,1 4,8
Kangaba	Kangaba	3.253	4.946	-4,1
Kati	Kati commune	34.092	24.831	3,1
Kolokani	Kolokani ville	8.882	9.219	-0,4
Nara	Nara ville	8.084	6.392	2,3
Total		114.514	89.292	2,4

(suite)

Sikasso	commune Sikasso Kignan	73.050 5.399	46.503 4.433	4,4 1,9
Bougouni	commune Bougouni	22.228	17.410	2,4
Kadiolo	Kadiolo	6.795	4.017	5,1
Kolondiéba	Kolondiéba	5.694	6.166	-0,8
Koutiala	commune Koutiala M'Pessoba	48.010 6.136	27.156 4.304	5,5 3,4
Yanfolila	Yanfolila	5.251	3.837	3,0
Yorosso	Yorosso ville Koury	3.181 5.373	2.536 2.837	2,2 6,2
Total		181.117	119.199	4,0
Ségou	commune Ségou Markala ville	88.885 18.036	65.426 15.103	3,0 1,7
Baraouéli	Baraouéli ville	8.265	6.885	1,8
Bla	Bla ville	9.922	5.749	5,3
Macina	Macina ville	5.279	5.445	-0,3
Niono	Niono ville	17.292	12.503	3,1
San	commune San	30.261	23.378	2,5
Tominian	Tominian ville	7.111	2.179	11,4
Total		185.051	136.668	2,9
Mopti	Commune Mopti	73.979	53.322	3,2
Bandiagara	Bandiagara ville	7.339	9.303	-2,3
Djénné	Djénné	11.792	10.275	1,3
Douentza	Douentza	9.983	7.044	3,4
Ténenkou	Ténenkou Diafarabé	7.152 5.797	4.998 7.117	3,5 -2,0

(SUITE)

Youwarou	Youwarou	1.702	2.435	-3,5
Total		117.744	94.494	2,1
Tombouctou	Commune Tombouctou	31.925	19.166	4,9
Diré	Diré ville	12.693	9.426	2,9
Goundam	Goundam ville Tonka ville	13.230 6.893	10.468 3.763	2,3 5,3
Gourma Rhar	Gourma Rharous Gossi	5.039 7.449	4.521 4.321	1,1 5,3
Niafunké	Niafunké	6.543	6.514	0,0
Total		83.772	58.179	5,5
Gao	Commune Gao	54.874	30.863	5,6
Ansongo	Ansongo Fafa	7.183 5.204	3.483 2.865	7,0 5,8
Bourem	Bourem	5.528	3.952	3,2
Kidal	Kidal	3.750	2.230	5.0
Menaka	Menaka	8.877	4.047	7,6
Total		85.421	47.440	5,7

Le District de Bamako représente à lui seul 41,7% de la population urbaine du pays en 1987. Si un tel rythme se poursuit, Bamako comptera à la fin de l'actuelle décennie, un (1) million d'habitants. Certains responsables ont même parlé de gigantisme ou de développement démesuré de la ville.

Croissance démographique ou consommation d'espace en milieu urbain

La croissance démographique de Bamako, est suivie d'une extension géographique . Selon les enquêtes faites dans le cadre des Etudes sur le développement urbain, la ville s'étend de 7% de sa superficie actuelle (5000 ha) par an.

Depuis 1960, une rapide poussée de la ville était perceptible. En 1976, la rive gauche au Nord, représente encore près de 3/4 de la population agglomérée. En 1983, elle n'en représente plus qu'un peu plus des 2/3. Cependant les 230.000 habitants supplémentaires de la période 1976-1983 se sont encore repartis pour 80% en rive gauche (du côté de la ville ancienne équipée) alors que les 2/3 des nouveaux terrains urbanisés se sont inscrits en rive droite.

. La poussée des quartiers spontanés

L'aspect le plus manifeste de cette tendance au développement urbain non contrôlé, est l'habitat spontané; il a, à lui seul absorbé près de la moitié de l'excédent de la population de 1976 à 1983. L'absence de lottissement officiel, les parcelles habitées ne sont ni immatriculées dans le livret foncier, ni attribuées formellement à ceux qui les détiennent.

En 1976-1983, 45% de l'ensemble de la population de Bamako a été abordée par la zone spontanée. Les quartiers spontanés représentent au total en 1983, 206.000 habitants. Quant à la surface occupée par la zone spontanée, celle-ci est passée de 850 ha en 1976 à 1430 ha soit 29,3 de l'ensemble de la zone urbanisée en 1983 (cf étude du développement de Bko. Projet urbain 1984). Pendant la période 1965-1976, l'habitat a été multiplié par 10. (**Tableau n°38** sur accroissement rapide des populations des quartiers spontanés qui s'accompagne d'ailleurs d'un dépeuplement des vieux quartiers: cf **tableau n°39:** les vieux quartiers se vident).

Ceci démontre la faillite presque complète des tentatives de la période précédente pour organiser le développement de la ville: les grandes réserves du Sud se retrécissent du fait de ce gâchis de terrain.

Tableau n°38 La population des quartiers spontanés

com- munes	Quartiers spontanés	POPULATION				
		1976	1987	croît entre 1976 et 87		croît moy.an uelle
				nombre	%	
I	Bankoni	26.330	47.891	21.561	81,88	2,36
	Boulkas					
	soumbougou	2.233	9.904	7.671	343,52	5,88
	Djélibougou	3.687	15.363	11.676	316,68	5,63
	Fadjiguila	5.589	21.687	9.928	288,03	5,35
	Mékin Sicoro	4.689	14.617	9.928	211,72	4,48
IV	Djikoroni	23.564	36.115	12.551	53,26	1,68
	Lafiabougou	31.939	44.973	13.034	40,80	1,35
	Sébénikoro	47.98	15.841	11.043	230,15	4,71
V	Daoudabougou	14.689	27.404	12.715	85,56	2,46
	Sabalibougou	7.493	25.540	18.047	240,85	4,84
IV	Niamakoro	2.583	20.624	18.041	698,45	8,20
	Sokorodji	485	6.298	5.813	1198,55	10,12

Tableau n°39: Les vieux quartiers se vident *

com-munes	Quartiers spontanés	P O P U L A T I O N S					croît moy.anuelle	
		1976	1987	croît entre 1976 et 87		%		
				nombre	%			
II	Bagadadjí	13.447	11.085	2.362	-17,56	-0,76		
	Bozola	8.616	5.090	3.526	-40,92	-2,07		
	Médina-coura	19.646	17.555	2.091	-10,64	-0,44		
	Missira	19.250	14.250	4.660	-1,188	-1,18		
III	C.commercial	7.160	5.253	1.907	-26,63	-1,22		
	Dra-Bolibana	6.267	4.689	1.578	-25,17	-1,14		
	Oulofobougou							
	Bolibana	10.014	9.0743	935	- 9,38	-0,38		
	Badilan I	6.123	5.314	809	-13,21	-0,55		
V	Kodabougou	4.991	3.470	1.521	-30,47	-1,43		
	Badalabougou	6.788	4.297	2.491	-36,69	-1,80		
	SEMA							

* Les raisons du dépeuplement des vieux quartiers sont probablement liées à:

- l'élévation du taux des loyers: la tranche de revenus intermédiaires (100.000 à 250.000 F) ne peut disposer d'aucune offre d'habitat appropriée;
- La forte concentration (nombre élevé de personnes par ménage) conduit à une segmentation des cellules familiales. La population se dirige du côté des quartiers spontanés ou "sonsoribougou" (position accroupie, ou d'attente en Bambara) zone de prédilection des immigrants.

Néanmoins, une promenade dans les quartiers contredit cette forte baisse de la population, car on a toujours l'impression que les anciens quartiers, qui reçoivent aussi les migrants sont toujours surpeuplés. La baisse de 40% de Bozola n'est elle pas due à une sous-déclaration des enquêtés en 1987 ?

3.8. LES CAUSES ET CONSEQUENCES DE L'URBANISATION RAPIDE

+ Problèmes liés à l'urbanisation rapide.

3.8.1. Causes

La poussée urbaine de nos villes s'appuie sur une certaine misère des campagnes qui pousse ses habitants à venir chercher le complément des besoins vitaux en ville.

C'est ainsi que pendant la morte saison, de nombreux jeunes quittent la campagne pour se fixer en ville où une certaine attraction existe: lumière, animation nocturne, effet psychologique, car c'est en émigrant en ville qu'on s'affirme en tant qu'homme averti.

Cette tendance qui était bien connue a subi de profonds changements avec la sécheresse des dernières années qui a conduit à une paupérisation plus marquée des populations rurales. Ainsi ce sont des familles entières qui quittent le milieu rural pour les centres urbains sans espoir de retour, à la recherche de l'équilibre vital.

Ces populations ont contribué à grossir la population de nos villes créant de gros problèmes à la communauté urbaine et aux autorités.

3.8.2. Conséquences

Cette croissance rapide de la ville, pose des problèmes d'eau, d'électricité, de voirie, d'emploi, de circulation surtout dans les bidons-villes, prolifération du secteur non structuré.

+ Problèmes d'eau-d'électricité et de voirie

A l'échelle de la ville, selon l'étude du projet urbain de 1984, la population ayant accès à l'eau potable ne représente que 40% (dont 25% par bornes fontaines) de la population totale, le reste s'accommodant de cette situation précaire en s'alimentant aux puits dans les conditions souvent insalubres.

Les abonnés à l'électricité représentent à peine 30%, la collecte des ordures n'est assurée que sur 50% de la ville actuellement. Pour plusieurs secteurs, rien n'a été fait en matière de voirie, de drainage etc.

Les zones nouvellement urbanisées se sont développées sans équipement et structure. En zone rive droite Kalabancoura, et Sabalibougou ne comptent ni voirie, ni point de distribution d'eau.

Problèmes d'habitats

Depuis une vingtaine d'année on assiste à une aggravation des problèmes d'habitats à Bamako, car la demande est supérieure à l'offre sur le plan qualitatif et quantitatif.

. Les quartiers légaux d'habitations ne sont plus capables d'absorber l'excédent de population.

. Les quartiers spontanés se développent rapidement représentant 21,5% de la population de 1976;

. La part des locataires augmente, même si le spontané représente un nombre élevé de populations

. Le nombre de personnes par ménage augmente, spécialement dans le centre, siège d'une forte cohabitation.

. La tranche des revenus intermédiaires (100.00 à 250.000 F CFA/an) ne peut disposer d'aucune offre d'habitat approprié.

Si cette tendance se poursuit, on aboutirait à la détérioration plus accentuée des problèmes d'habitat qui se traduirraient par une forte augmentation de l'habitat spontané, une élévation de la part des locataires et un risque grave de poussée spéculative sur les loyers.

Ceci est favorisé par l'incertitude de la législation foncière actuelle, marquée par les échecs des derniers projets d'amélioration (caisse foncière de Bamako, cadastre, taxes rémunératoires) et par l'équivoque au sujet de l'application de la correction ou du remplacement de la loi du 4 Février 1984.

Quant aux infrastructures scolaires, sanitaires et culturelles elles sont faibles ou absentes et posent d'énormes problèmes à la population.

3.9. Conclusion sur l'urbanisation

Ayant abrité pendant longtemps de brillants empires qui se sont succédés, le Mali est l'un des rares pays ayant connu une ancienne génération de villes: La capitale Niani avait 30.000 habitants au 14^e siècle et beaucoup d'autres villes connaissaient un essor urbain.

Mais l'urbanisation en tant que poussée spectaculaire des villes est un phénomène récent dont les causes s'appuient sur les migrations, elles mêmes liées à des difficultés inhérentes aux zones rurales.

L'urbanisation au Mali se caractérise par une tendance à la macrocéphalisation de la capitale Bamako. Entre 1976 et 1987, le taux de croissance urbaine du District de Bamako est d'environ 7% dont 3,7% de taux de croissance par migration et 3,3% d'accroissement naturel. Toutefois, les petits centres urbains se sont multipliés.

En 1960, le Mali comptait 16 centres urbains de 5.000 à 10.000 habitants et plus); 23 en 1970 et 59 en 1987 (y compris le District de Bamako).

Cette croissance urbaine rapide pose des problèmes d'eau, d'électricité, d'habitat, de voirie, d'emploi et même de circulation dans les bidonvilles où prolifèrent le secteur non structuré. Or aucune étude ne permet de cerner correctement ces réalités.

D'où la nécessité d'initier de telles études qui se pencheront sur les maux découlant de l'accroissement démesuré de nos villes, afin de les intégrer dans nos futurs plans de développement. Ceci est d'autant vrai que le mouvement actuel des campagnes vers les villes est inéluctable surtout dans un pays comme le Mali où le taux d'urbanisation est encore faible: 22% .

IV inter-relations Migration-urbanisation

Le phénomène migration-urbanisation Mali n'a été abordé dans les différentes opérations de collecte à caractère national que de façon isolée et indirecte. En effet la plupart d'entre elles étudie de façon séparée soit la migration soit l'urbanisation ou les deux de façon juxtaposée dans les communes. Le District de Bamako représente à lui seul 41,7% de la population urbaine totale en 1987. On assiste de plus en plus à un développement accéléré et anarchique au niveau des grands centres urbains. Parallèlement à cette augmentation rapide de la population urbaine on assiste à un développement du secteur informel. Plusieurs études ponctuelles ont été menées par les chercheurs sur le cas particulier du district de Bamako pour mettre en évidence quelques inter-relations entre migration et urbanisation et les conséquences du développement rapide du District. On pourrait citer dans ce cadre l'étude réalisée par le projet urbain de Bamako en 1984 et celle menée la même année par l'Université d'Utrecht aux Pays Bas. Comme opération à caractère national l'enquête démographique du Mali (1985) a permis d'étudier de façon relativement détaillée l'apport des migrations dans l'accroissement de la population du District. A partir de ces différentes études on peut tirer les éléments suivants:

4.1. Etude du projet urbain de Bamako: 1984.

Cette étude a permis d'estimer le taux d'accroissement migratoire à 3,7% par an, et a révélé que 38% de la population du District est migrante. Cette proportion de migrants dans les quartiers varient de 13 à 42%.

L'étude a permis de conclure que les régions du Sud (Koulikoro, Sikasso, Ségou et Kayes) constituent le principal foyer qui alimente l'exode rural vers Bamako et que l'afflux des migrants entraîne un développement anarchique des quartiers périphériques et donc de l'habitat spontané.

4.2. Etude de l'Institut des sciences Humaines (1984)

Cette étude concernait l'intégration socio-économique des migrants à Bamako. Elle avait pour objectif principal l'analyse de l'intégration socioéconomique des migrants dans la société urbaine de Bamako et les conséquences de ce processus sur l'évolution des différents quartiers des populations à faible revenu. L'étude s'est essentiellement concentrée sur le cas des quartiers spontanés. Le critère essentiel qui désigne un quartier spontané comme tel est l'absence d'un lotissement officiel.

L'intérêt particulier qu'attache cette recherche au phénomène de l'habitat spontané à Bamako, s'explique par deux facteurs essentiels: d'abord, la prolifération des quartiers spontanés qui constitue l'un des éléments majeurs de la forte migration rurale-urbaine caractérisant la capitale malienne; ensuite les problèmes posés par l'habitat spontané dans le domaine de l'aménagement urbain. Trois éléments ont été mis en évidence dans l'étude: le problème de la gestion foncière et l'aménagement spatial de la ville, le manque d'équipements urbains, et l'état de construction des logements. L'étude révèle également que les quartiers spontanés sont les principales zones de réception des migrants venus essentiellement du milieu rural. L'étude a enfin mis en évidence l'importance de la migration dépendante en tant qu'élément important de l'évolution des quartiers spontanés (désir de loger sa famille dans sa propre concession).

4.3. L'enquête démographique de 1985

Les principaux résultats de cette enquête en rapport avec les inter-relations migrations-urbanisation sont les suivants:

- La proportion des individus qui résidaient hors de Bamako il y a un an est de 7,8% qui peut être considéré comme taux d'immigration dans le district de Bamako. Ces migrants proviennent essentiellement des régions de Koulikoro, Ségou et Kayes.

- Les migrants qui sont en majorité sans niveau d'instruction ou avec un niveau d'instruction faible (88,3% d'entre eux n'ont pas dépassé le niveau du fondamental I) transitent en majorité par des centres urbains secondaires avant d'arriver à Bamako ce qui se traduit par le fait que leur dernière activité n'était pas l'agriculture.

- La grande majorité des migrants (87,9%) est arrivée dans le district de Bamako après l'indépendance du pays, ce qui permet de conclure que Bamako s'est très vite constituée après l'indépendance du pays. En particulier plus de la moitié des migrants (61,1%) est arrivée à Bamako après 1970.

- Il apparaît donc que la population du district de Bamako est relativement jeune et que l'immigration joue un rôle important dans l'accroissement de sa population. Le phénomène de migration à destination de Bamako semble avoir été accéléré par celui de la sécheresse.

- Il semble enfin exister un certain équilibre dans la répartition par sexe des migrants. La principale cause de migration des hommes est d'ordre économique tandis que celle des femmes est essentiellement motivée au départ par des raisons familiales.

Une des difficultés pour atteindre l'autosuffisance alimentaire au Mali, malgré ses grandes potentialités agricoles, découle du fait de l'augmentation de population totale (2,5%), la diminution de population rurale (81% de la population totale en 1980) et la stagnation et même la diminution de la production céréalière annuelle (900.000 tonnes en moyenne) pendant que les besoins céréaliers augmentent (1.200.000 T en 1981).

Si la ville est un lieu de ponction d'un surplus agricole, elle est tout de même un lieu d'intensification des échanges. A cet effet l'urbanisation peut jouer un rôle positif: articulation des différentes activités, division du travail, stimulation des activités environnantes, diffusion des innovations en milieu rural, fourniture des inputs nécessaires à la révolution des systèmes agricoles. Bref, la ville peut jouer le rôle d'un nouvel espace organisationnel. Mais l'accroissement démographique de nos villes lié à l'accroissement naturel et surtout à l'immigration, pose d'énormes problèmes: chômage, banditisme, etc:

Pour maîtriser les plans d'urbanisation, il faut connaître les besoins présents et futurs en occupation de l'espace. Or actuellement, la Direction Nationale de l'Urbanisation et de la Construction (DNUC) ne dispose pas d'indicateurs fiables pouvant permettre de conduire les programmes d'Urbanisation.

D'où une meilleure prise en compte du phénomène migratoire dans les plans de développement économique et social.

Par exemple, le plan de la ville de Bamako connaît des problèmes dans son exécution à cause du manque d'information précise sur l'accroissement démographique.

Les plans d'aménagement de la DNUC pour toutes les capitales régionales du pays et pour les villes d'au moins 5.000 habitants, se heurtent à des difficultés d'exécution à cause du manque de données qui permettent des projections sur plusieurs années.

Quant aux infrastructures scolaires, sanitaires et culturelles, elles sont faibles ou absentes et posent d'énormes problèmes à la population.

4.4. MODALITES D'INSERTION DES MIGRANTS DANS LES STRUCTURES URBAINES:

Les difficultés rencontrées par un migrant pour trouver du travail ou un logement en ville, les difficultés financières et économiques des pays d'accueil, les problèmes politiques posés par le chômage et par le taux de croissance élevé des capitales africaines, militent de plus en plus pour une meilleure compréhension de l'insertion des migrants dans leur milieu d'accueil.

4.4.1. LE ROLE DES FAMILLES DANS L'ACCUEIL:

L'un des paramètres de la migration et qui en détermine la direction, est la présence d'un parent ou d'une relation quelconque au lieu d'accueil: Cet élément "parent" ou "relation" permet la circulation des informations entre la ville et le village, entre les migrants et leurs employeurs.

C'est dire que "la fidélité aux solidarités traditionnelles et notamment au devoir d'hospitalité est un facteur incitatif de la migration".

Trois solutions d'accueil s'offrent au migrant lors de son arrivée: L'hébergement familial, l'hébergement par les originaires du même village et l'hébergement individuel. A Bamako en 1988, 72,69% des migrantes "bonnes" logent chez des parentes contre 49,78% dans la ville de Ségou. (cf Etude Institut des Sciences Humaines 1988)

Cependant, l'inconvénient, c'est que les familles d'accueil exercent fréquemment un contrôle sur les migrantes: celui de la disposition des revenus et celui de la nuptialité.

4.4.2. Role des associations villageoises dans l'insertion socio-culturelle:

Les associations villageoises jouent un rôle clé pour récréer le milieu d'origine, pour maintenir les liens privilégiés avec la zone de départ pour éviter l'isolement ou l'assimilation totale par le milieu de résidence. De plus, l'appartenance ou non à des associations peut être une mesure du désir d'insertion dans le milieu de résidence⁴.

4.4.3. Les difficultés de travail: (pression sur l'offre d'emploi)

L'un des éléments positifs pour les migrants est la certitude d'avoir un logement: 70,94% à Bamako. Les liens familiaux dominent dans les rapports migrants logeurs, car 71,53% des migrants logent provisoirement chez des parents⁵.

Dans le District de Bamako, 17,96% seulement des migrants ont rencontré des problèmes d'emploi et si l'on considère que le chômage intervient après une semaine de séjour, 66,74% des migrants n'ont pas connu le chômage. (cf doc. ORSTOM 1987 sur l'insertion urbaine des migrants en Afrique)

Néanmoins, la précarité des premiers emplois et les changements successifs de logements montrent que les 1ers temps de l'insertion urbaine sont particulièrement difficiles.

En ville, l'insertion socio-économique des migrants pose des problèmes. Les caractéristiques des migrants sont telles que la majorité n'a pas les qualifications nécessaires pour prétendre aux postes exigeant un certain niveau de formation scolaire ou technique.

Dans l'insertion des migrants sur le marché du travail les facteurs qui entrent en jeu sont d'ordre:

- démographique: âge, sexe, durée de résidence etc.
- socio-culturel: nationalité, ethnie etc.
- socio-économique: niveau d'éducation, qualification professionnelle etc...

⁴ Souvent l'émigrant n'a pas le désir d'une insertion socio-culturelle permanente car la ville n'est qu'un lieu de passage.

⁵ Socialement parlant, la ville crée le flux migratoire.

Il faut tenir compte tant des ressources conventionnelles (diplôme, capital financier) que des ressources non conventionnelles (appartenance à une association ethnique, politique, d'originaire, religieuse, de promotion scolaire, à des clubs etc) dont dispose le migrant.

Trois secteurs d'activités s'ouvrent aux migrants, mais leur intégration est étroitement liée à des facteurs tels que le niveau intellectuel, la qualification professionnelle et aussi les moyens financiers:

. le primaire (agriculture): secteur à faible capacité d'accueil.

. l'industrie qui demande une qualification que le migrant ne possède pas.

. les secteurs de service et de commerce: secteurs de prédilection des migrants en vue de leur réinsertion dans l'activité urbaine à cause de sa faible exigence. Il englobe le tertiaire commerce et le tertiaire service.

Le tertiaire commerce comprend les petits vendeurs ou "bana bana" demandant moins de fonds que le grand commerce auquel les migrants sont exclus pour un départ à cause de la capitalisation.

Le tertiaire service (conséquence logique du développement urbain qui accroît les besoins des populations): porteurs d'eau, coiffeurs, réparateurs de radio, pousseurs, cireurs, domestiques, blanchisseurs, lavandiers etc...

Ceci ne doit pas faire oublier que la plupart des emplois se trouvent dans le secteur informel à très faible revenu (plus ou moins égal à celui du secteur rural (36.000 F/pers/an⁶. A Bamako, en 1987, 51,44% des migrants sont manœuvres, servantes, 20,14% s'occupent du petit commerce et 16,91% sont ouvriers-artisans.

Le recensement des activités permet de dire que la masse des migrants qui se trouve dans le District de Bamako constitue un sous-prolétariat sans qualification professionnelle (moins de 16,95%)

⁶ L'Administration publique reste un secteur fermé ou saturé pour les migrants, car il demande un certain niveau intellectuel.

4.4.4. Revenus des migrants et domaine d'investissement:

Le Mali fait partie des groupes de pays faiblement urbanisés à revenu par tête faible.

En 1988, le FIB du Mali équivalait à 370 Milliards de F.CFA soit 49.290 F.CFA par personne et par an soit 4.107 F.CFA par personne, par mois.

En milieu rural, il est de 36.000 F.CFA (soit 3.000 F.CFA/mois). Cette moyenne varie d'une zone écologique à une autre.

Dans ce dénuement, Bamako apparaît comme pôle de prospérité avec 18% du PIB soit 64 Milliards de f. cfa en 1982. Le revenu remonte à 102.400 fcfa/personne/an soit 8.533f.cfa/mois/personne. En somme il passe du simple au double.

A Bamako 32,84% des migrants ont moins de 5.000 f.cfa par mois, 23,51% entre 5.000 et 10.000 f.cfa, 11,15% entre 11.000 et 15.000 f. Ces derniers sont employés par des coopérants ou travaillent comme manoeuvres⁷. (cf étude ISH 1988)

L'intégration de la main d'oeuvre domestique féminine au Mali, a permis de comprendre que toutes veulent retourner au village pendant l'hivernage. Seules 5,97% à Bamako et 5,01% à Ségou affirment restées définitivement en ville.

Au village, les migrants investissent surtout dans le matériel agricole (35,7%) et dans le bétail (35,7%), la construction et le commerce respectivement 7,14% et 2,42% .

4.5. Politiques en matière de migrations-urbanisation

Toute politique en matière de migrations et d'urbanisation au Mali devra d'abord reposer sur une meilleure connaissance des mouvements tant du point de vue volume que du point de vue forme et orientation. Les données devront être disponibles à un niveau minimum compatible avec le système de planification mis en oeuvre dans notre pays. Cependant une politique en matière de migration/urbanisation au Mali ne saurait se concevoir en dehors de la politique économique en général. On peut néanmoins affirmer qu'une telle politique devrait être orientée dans le sens d'une meilleure organisation du monde rural: implantation de projets à intensité de main d'oeuvre, meilleure rémunération des facteurs de production, politique incitative des prix aux producteurs, allègement de la pression fiscale. De plus une certaine

⁷ La main d'oeuvre domestique féminine reçoit entre 3 500 F CFA à 5 000 F CFA à Bamako et 2 250 à 3 00 F CFA à Ségou pour les jeunes filles célibataires. Les salaires sont plus élevés dans les quartiers résidentielles (SEMA) et plus élevés pendant l'hivernage.

déconcentration des structures socio-sanitaires, socio-culturelles ou même économique devraient permettre de ralentir le rythme des mouvements à destination du milieu urbain en général et de Bamako en particulier.

Les pouvoirs publics ont un rôle à jouer dans la migration. Dans le cas du Mali, nous l'avons souligné, l'époque coloniale a favorisé les migrations vers les cultures de rentes. Entre 1960, et 1968 avec le pouvoir socialiste l'opposition à l'émigration était totale et les pièces d'identité et d'état civil étaient délivrées avec parcimonie. A partir de 1968, le libéralisme du pouvoir militaire et la 2^e République ont favorisé l'exode et cette situation a été aggravée par les nombreuses années de sécheresse.

Aujourd'hui, la politique menée par le gouvernement porte sur des actions concrètes pour faire face à certaines situations de fait:

4.5.1. Réinsertion des migrants refoulés du fait de la sécheresse:

Cette politique trouve son appui dans la création en 1986 du CNAUR (Comité national d'action d'urgence et de réhabilitation) dont l'objet est d'apporter aux populations déplacées une assistance adaptée.

La politique de migration vise aussi à aider l'organisation du retour dans les régions d'origine, de familles qui le désirent et préparer les régions d'origine à l'accueil: identification de sites, organisation de services sociaux de base, renforcement des services socio-sanitaires etc; cela avec l'appui des ONG, des administrations locales, des agences d'aide.

L'AMARPOD (Association malienne pour la réhabilitation de populations déplacées) a déjà entrepris de gros efforts de réhabilitation dans la région de Ségou où elle s'occupe d'un programme de développement intégré qui interresse 16.384 Tamachecs repartis en 14 campements dans les cercles de Ségou et de San.

Les actions s'étendent aussi au cercle de Niafunké où 4.500 sont touchés (**cf tableau n°40** actions de réhabilitation ou d'assistance en annexe).

Il ressort de ce survol que l'action en faveur des populations déplacées est encore marginale. Elle a pour conséquence, la fixation de groupes de plus en plus importants dans les centres urbains et une descente importante vers le Sud du pays.

Ces départs massifs des populations du Nord, vont contribuer à créer dans ces zones le départ un véritable désert humain, constitué de zones marginales où les populations devront être continuellement assistées⁸.

Aussi, le maintien des populations du Centre et du Nord dans leur zone d'origine où malgré le déficit pluviomérique des potentialités existent, s'avère nécessaire. Ceci est d'autant plus vrai qu'il n'est pas prouvé que des actions de reconquêtes du Sahel sont impossibles.

L'exploitation de ce potentiel exigera certainement un changement de système de production et même d'activités de production; la preuve du dynamisme de toute société ne réside-t-elle pas sa capacité à maîtriser les éléments de la nature, pour faire face à ses besoins, même dans des conditions défavorables ?

4.5.2. PROMOTION DE L'AGRICULTURE ET UNE MAITRISE DE L'EAU

La mise en oeuvre de ces régions doit commencer par l'aménagement du fleuve Niger et de ses affluents et lacs pour la culture irriguée et de décrue, le maraîchage; la réalisation et la multiplication de micro-barrages de retenue des eaux de ruissellement pour l'abreuvement des animaux, le maraîchage voire même la culture irriguée en contre-saison, sont quelques unes des actions à promouvoir. Le projet développement zone lacustre (PDZL/Niafunké) en 6è région en est un bel exemple. Ce projet financé par le FIDA (Fonds international pour le développement agricole) et le Fonds de l'OPEP, a démarré en 1988 et se propose d'aménager:

- trois importantes mares (Danga) et lacs (Tagadji, et Fati) par submersion contrôlée.
- 240 ha de périmètre irriguées villageoises avec maîtrise totale de l'eau permettant une double culture.
- 150 ha de maraîchage grâce à de petites pompes mobiles destinées à des groupements de femmes

⁸ Certains auteurs ont même préconisé, dans le cadre de l'intensification de l'agriculture, la migration du Sud vers certaines zones du Centre et du Nord du pays, de populations agricoles actuellement sous-employées du fait de l'introduction de nouveaux moyens de production.

D'autres actions telles que la régénération du Bourgou, les crédits, la vulgarisation, les soins de santé primaires etc, sont également prévues.

Tout-ceci se fera sur la base d'une organisation adéquate des populations rurales (associations villageoises coopératives, Tons villageois) en vue d'une prise en main de leur propre développement.

Outre la création d'emplois permanents grâce à une production agricole continue dans l'année, le projet va constituer un frein à l'exode rural.

4.5.3. SIGNATURE D'ACCORDS BILATERAUX

Il s'agit:

- des accords de transhumance comme ceux signés en 1962 entre le Niger et le Mali
- des protocoles d'accord comme celui signé entre l'Algérie et le Mali en mars 1988 à Tamanrasset portant sur le transfert au Mali des réfugiés nomades
- des accords entre le Mali et la France sur l'émigration. En effet c'est après de longues négociations que le Mali et la France ont signé le 17-12-87 à Paris, un accord sur la formation et le retour des travailleurs maliens en France et leur réinsertion dans l'économie malienne. Cette réinsertion se fait sur la base d'une organisation des migrants en coopérative⁹ de production: cas de la coopérative maraîchère de Somankidi-coura situé à 20 km de Kayes sur le fleuve Sénégal.

⁹ Des informations sur les migrants, sur les structures socio-économiques d'accueil des milieux où on entreprend leur réinsertion sont indispensables.

V. Perspectives de recherche et d'action

La mobilité de la population perçue sous l'angle des migrations internes, des migrations internationales et même des mouvements traditionnels (nomadisme, transhumance) demeure encore mal connue.

Les mouvements de population au Mali ont été beaucoup influencés par les effets de la sécheresse et de la conjoncture économique défavorable. On a assisté depuis plus d'une décennie à une intensification des mouvements. Cependant force est de reconnaître qu'avec la pluviométrie favorable des deux dernières campagnes agricoles, on assiste à une relative stabilité de la population au niveau du milieu rural. Le district de Bamako continue cependant d'être la principale zone d'attraction des populations rurales pendant la période morte (inter-saison). L'exemple des "bonnes" à Bamako est à cet effet révélateur.

En définitive on pourrait affirmer qu'avec la normalisation de la pluviométrie au Mali et compte tenu de la crise économique qui frappe de plein fouet surtout le milieu urbain par excellence, on assistera à une certaine "stabilisation" des mouvements traditionnellement connus des populations.

En somme il s'agit des axes de recherche à identifier en vue de définir et de déterminer les actions à entreprendre en matière de population, d'urbanisation et de développement dans le pays. On sait que la lacune principale de toutes les études précédentes, c'est de n'avoir pas permis jusqu'à présent de disposer d'informations précises sur le volume des migrants, sur le taux de migration par entité géographique, bref de mesurer l'impact des migrations sur l'accroissement de la population, les causes réelles et les conséquences des migrations aussi bien dans les zones de départ que dans les zones d'arrivée.

Aussi, les axes de recherches futures devraient combler les lacunes déjà existantes et pourront s'articuler ensuite sur les thèmes suivants:

- l'étude sur l'accroissement démographique et la consommation d'espace dans les centres urbains du Mali. Ceci permettrait de doter les programmes d'aménagement et d'urbanisation d'instruments et des données permettant de mieux réussir ces projets;

- les problèmes d'insertion dans le tissu urbain et le rôle des familles citadines, et des associations dans les migrations;

- la corrélation entre intensification de l'exode rural et le développement du secteur informel;
- les stratégies d'adaptation, d'insertion ou de réinsertion des migrants;
- les migrations de sécheresse au Mali etc, etc.
- durée des migrations pour une meilleure saisie de la typologie des mouvements.

VI CONCLUSION GENERALE :

Migration et Urbanisation sont intimement liées car constituant deux éléments d'une seule et même réalité: la misère du monde rural qui pousse ses habitants à émigrer en ville.

Cette misère s'appuie sur le rapport parasitaire Villes et Campagne:

Tout se passe comme si la ville vit sur la campagne par les prélevements de rentes foncières, d'impôt, de vivres etc... Or, ces prélevements de la "bourgeoisie urbaine" limitent le revenu du paysan. Les autorités politico-administratives semblent cautionner cette ponction pour éviter des problèmes politiques justifiés par la peur des troubles en ville.

Les problèmes liés à l'urbanisation sont nombreux et complexes (chômage, délinquance etc...) d'où la nécessité d'une connaissance plus complète du phénomène migratoire et d'accroissement démesuré de nos villes, doit être cerné à l'échelle de la sous-région pour une action plus intégrée.

Les migrations jadis saisonnières pour la plupart, ont pris depuis la sécheresse des dernières années, un caractère de plus en plus définitif et massif. Ceci a pour conséquence la croissance rapide de nos villes.

Mais, peu d'informations existent sur les migrations. Or la valorisation et la gestion (en terme des perspectives démographiques et de planification sectorielle ou nationale) de nos ressources humaines (principales richesses de nos pays) passent donc par une meilleure connaissance du phénomène migratoire.

D'où la nécessité d'initier des études qui prendront en charge le phénomène de migration dans sa vraie dimension. Ces études se pencheront également sur les maux découlants de l'accroissement démesuré de nos villes afin de les intégrer dans nos futurs plans de développement.

Cependant, tous ces phénomènes doivent être cernés à l'échelle de la sous-région pour une action plus intégrée devant cerner les tenants et les aboutissants du phénomène migratoire et de l'urbanisation dans les pays du Sahel. Une certitude, c'est que les pays qui se sont développés, sont ceux qui ont vu une augmentation des rendements de l'agriculture et une réduction du nombre de leurs agriculteurs.

Parce que vivant dans des conditions d'insalubrité et de sous équipement notoires, les populations rurales quittent leurs villages, pour les centres urbains.

Donc, le mouvement actuel des campagnes vers les villes est inéluctable surtout dans un pays comme le Mali où le taux d'urbanisation est encore faible (22%).

LISTE DES CENTRES URBAINS PAR REGION EN 1976 ET 1987

REGIONS	LOCALITES	POP.1987	POP.1976	r (%)
KAYES	Yélimané	1868	2100	-1.1
	Diéma	2640	2260	1.5
	Mahina	5066	5870	-1.4
	Koniakary	6217	5145	1.8
	Kéniéba	6666	4471	3.9
	Bafoulabé	8610	2012	14.1
	Manantali	16398	1165	25.6
	Com.de Nioro	17197	11717	3.7
	Com.de Kita	22629	17492	2.5
	Com.de Kayes	48216	49431	-0.2
TOTAL	10	135507	101663	2.7
Koulikoro	Kangaba	3253	4946	-4.1
	Kiban	5584	3983	3.3
	Dioila	6300	4126	4.1
	Toubakoura	7052	5154	3.0
	Nara	8084	6392	2.3
	Kolokani	8882	9219	-0.4
	Banamba	9059	7265	2.1
	Fana	11854	7243	4.8
	Com.Koulikoro	20354	16133	2.2
	Com.de Kati	34092	24831	3.1
TOTAL	10	114514	89292	2.4
Sikasso	Yorosso	3181	2536	2.2
	Yanfolila	5251	3837	3.0
	Koury	5373	2837	6.2
	Kignan	5399	4433	1.9
	Kolondiéba	5694	6166	-0.8
	MPessoba	6136	4304	3.4
	Kadiolo	6795	4017	5.1
	Com. Bougouni	22228	17410	2.4
	Com. Koutiala	48010	27156	5.5
	Com. Sikasso	73050	46503	4.4
TOTAL	10	181117	119199	4.0

(SUITE)

SEGOU	Macina	5279	5445	-0.3
	Tominian	7111	2179	11.4
	Baraouéli	8265	6885	1.8
	Bla	9922	5749	5.3
	Niono	17292	12503	3.1
	Markala	18036	15103	1.7
	Com. de San	30261	23378	2.5
	Com. de Ségou	88885	65426	3.0
TOTAL	8	185051	136668	2.9
MOPTI	Youvarou	1702	2435	-3.5
	Diafarabé	5797	7117	-2.0
	Ténenkou	7152	4998	3.5
	Bandiagara	7339	9303	-2.3
	Douentza	9983	7044	3.4
	Djenné	11792	10275	1.3
	Com. de Mopti	73979	53322	3.2
TOTAL	7	117744	94494	2.1
Tombouctou	Gourma-Rharous	5039	4521	1.1
	Niafunké	6543	6514	0.0
	Tonka	6893	3763	5.9
	Gossi	7449	4321	5.3
	Diré	12693	9426	2.9
	Goundam	13230	10468	2.3
	Com. Tombouctou	31925	19166	4.9
TOTAL	7	83772	58179	3.5
GAO	Kidal	3750	2230	5.0
	Fafa	5204	2865	5.8
	Bourem	5528	3952	3.2
	Ansongo	7188	3483	7.0
	Ménaka	8877	4047	7.6
	Com. de Gao	54874	30863	5.6
TOTAL	6	85421	47440	5.7

District de Bamako	Commune 1 Commune 2 Commune 3 Commune 4 Commune 5 Commune 6	122513 105176 94826 135662 106717 81267	51588 90895 93092 92867 58608 32189	8.4 1.4 0.2 3.7 5.8 9.0
TOTAL	6	646163	419239	4.2
Ensemble Urbain	59	1549289	1066174	4.0

Tableau n°23 Les populations déplacées:

Localisation des villes dogons
Niveau de la région de Sikasso

cercles	Arrond.	Villages	Nombre	Observations
Yanfo-lila	Central	Yla Ville Goisesoso Ourourou Goualafara Sodala Koflatié		Insuffisance Matériels Agricoles (charrues, boeufs labour charrette ânes)
	Kangaré	Kangaré V.	Total 90 Fam. (850 pers)	
Koutia-la	Zangas-so	ZangassoV. Nampala Tonto Sinkolo Sangaba Korobonida	72 Familles(514 pers) 5 Familles(43 pers) 6 Familles(43 pers) 7 Familles(49 pers) 3 Familles(24 pers) 8 Familles(48 pers)	manque de : Nourriture Semences d'équipementx s. Médicaux
	Kons-doula	Coumbougou	12 Familles(70pers)	d'habillement
	Moloba.	Molobala V	3 Familles(17 pers)	
	Mpèssob	Péguéna	8 Familles(42 pers)	
	commune	-	46 Familles(312 pers)	
		Total:	170 Familles(1162pers)	
Bougou-ni	Farago naran Kouma-tou Kéléya Central		125 Familles reparties entre ces 4 Arrondissements.	

Tableau n°24 Localités (6^e et 7^e Régions) concernées par l'émigration vers les pays voisins 1987.

Cercles	Arrondis sements	Nbre familles	Pays d'accueil	Observations
MENAKA	Tidermène Inekar	96 Qques familles	Niger "	-
ANSONGO	Tissit	plus de 5.000 personnes	Niger, Burkina Faso, Arabie Séoudite	Les éleveurs seraient à la recherche des pâturages au Niger où ils reçoivent des dons
	Ouatta gouna	50% de la population	Lybie, Algérie	
	Talataye	50% de la popul.	Arabie Séoudite	
	Arrondis sement central	134	Niger, Ghana Bénin	
KIDAL	Fraction Tinzaou- tène	?	Algérie (Timsa)	Ilss'occupent du petit com- merce de l'en- tretien des jardins et de la transhu- mance des animaux
	Fraction Boureïssa	?		
BOUREISSA	Almous- trat	50% de la population	?	-
GAO	N'Tillit	6 Fractions	?	-

Tableau n°25 Evolution population des camps entre 1985 et 1988

wilaya d'accueil	"Camps" ou Centres de vie .	P O P U L A T I O N S				Origines Géographi- ques
		Février 85(1)	Mars 86(2)	Décembre 86(3)	Mars 88(4)	
Tamanras- set	In Guezzan	2.368	2.751	774	906	100% de Tin Essako et Alentours
	Tin Zaoua- tène Timiaovine	4.000 3.000	2.011 Fermé	1.715 mi 85*	1.279 -	35% de Ansongo 30% Ménaka 10% Talataye 15% ailleurs
Adrar	Bord Badji Mocktar	2.000	3.852	960	883	47% de Kidal 44% de Tombouctou 7% de Boureïm 2% de Ménaka
Total		11.368	8.614	3.449	3.068	.

* Populations transférées à Bordj Badji Mocktar

1 2 3 = Source: Mission Undro-FAO-PAM-FIDA du 1-21 Déc. 86.

4 = Enquêtes Socio-géographiques de Mars 1988 (FIDA).

**TABLEAU N°40 ACTION D'ASSISTANCE OU DE REHABILITATION
ENTREPRISE.**

en annexe.

REGIONS	CERCLES	Nombre de familles concer-nées	Lieux d'implanta-tion	Agence d'aide et Gouvernement Malien
SIKASSO	YANFOLILA	50	5 villages de l'Arrondissement Central	Centre Canadien d'Etude et de Coop. Inter. (CECI)
	KOUTIALA	25	2 villages dans l'Arrondissement de Zangasso	SUCCO Canadien
	SIKASSO	?	Arrondissement Central	P A M
MOPTI	MOPTI	300	Barbé	F E D
		200	Hamdallaye	USA for Africa
		73	Tillwat	PAM+UNICEF+SECAMA
	TENENKOU	60	Arrond. de Dioura	P A M
	DOUENTZA	60 frac-tions	Douentza ville	ODEM - ONG
SEGOU*	SAN	468	Arrondissement Central	P A M
GAO	Gao	Plusieurs Centaines	Gao ville	Centre de Réhabi-litation et d'éducation Nutri-tionnelle (CREN)

* Dans la région de Ségou, les actions de réhabilitation ont surtout concerné les éleveurs dans une perspective de reconversion dans l'Agriculture dans les périmètres de l'Office du Niger.

44